



RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011

Parc naturel régional
Loire-Anjou-Touraine



SOMMAIRE

■ Introduction générale.....	3	■ Axe 2: Un développement économique respectueux des équilibres écologiques et humains.....	36
■ Concours d'idées Maisons passives ligériennes.....	4	Plateforme d'approvisionnement en restauration collective dans le Saumurois.....	37
■ Le Parc en chiffres.....	9	Les Journées techniques du Parc.....	39
■ Axe 1: Des patrimoines pour les générations futures.....	10	Accompagnement de démarche Agenda 21 locale.....	40
Réalisation d'inventaires naturalistes.....	9	Avenir des savoir-faire patrimoniaux du territoire.....	41
Réaliser un schéma des potentialités écologiques la Trame verte et bleue du Parc.....	10	Edition d'un carnet de découverte et d'une carte touristique.....	43
Suivi et protection du Busard cendré.....	12	■ Axe 3: Un territoire responsable et dynamique ouvert à la coopération.....	44
Etude «Conservation et restauration d'habitats naturels, de la faune et de la flore de la Zone Industrielle de Méron à Montreuil-Bellay».....	14	Démarches pédagogiques.....	45
Etude et recensement des gîtes à chiroptères.....	18	Accompagnement des enseignants et des intervenants.....	48
Fonds d'intervention pour les chiroptères.....	20	Activités de la Maison du Parc - bilan 2010.....	50
Animation du DOCOB du site Natura 2000 de "La vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau – Vallée du Thouet" et son animation agro-environnementale.....	21	Communication institutionnelle.....	51
Animation du site Natura 2000 "Basses vallées de la Vienne et de l'Indre".....	23	Animation d'un Plan climat par une création culturelle.....	52
Animation du site Natura 2000 «Complexe du Changeon et de la Roumer».....	24	Réalisation d'une exposition, d'une édition et d'un film.....	54
Accompagnement des communes dans leur projet d'éco-construction, d'énergies renouvelables et de réhabilitation thermique du bâti ancien.....	25	■ Les moyens du Parc.....	56
Sensibilisation, formation des élus, partenaires, professionnels et habitants du Parc.....	27	Création d'un Conseil scientifique et prospectif.....	57
Forum citoyen sur le changement climatique.....	28	Le personnel du syndicat mixte.....	60
Accompagner les communes dans l'élaboration de leur PLU.....	30	Accueil des stagiaires.....	63
Avis sur les projets d'aménagement.....	32		
Expérimentation de mobilité alternative à la voiture.....	34		

Le mot du Président

La nature est partout. En ville sur les rebords de fenêtre, dans les jardins, au bord des cours d'eau, en campagne, dans les prairies, les haies et les habitations. Cette nature dite ordinaire, que nous côtoyons au quotidien peut paraître secondaire. Elle s'exprime par touches et n'offre pas d'emblée un spectacle extraordinaire. Ainsi nous vivons le plus souvent à côté d'un environnement que nous connaissons peu et nous préférons aller chercher plus loin, l'exotisme du dépaysement.

Pourtant nos territoires recèlent des merveilles, des espèces et des milieux rares qui présentent des enjeux de conservation nationaux et internationaux. C'est sans doute le grand constat que nous pouvons tirer de l'étude « chauves-souris » menée sur le Parc depuis 2009. Elle a permis de mettre à jour des colonies d'espèces menacées et de mieux comprendre leurs modes de vie. Cet attrait pour les chauves-souris est relativement récent. Les technologies modernes et l'engouement pour cette nature de proximité ont relancé récemment de nombreux travaux. Ils mettent à jour une fois de plus le lien intime qui existe entre cet animal et l'homme, partageant des lieux communs.

C'est cette connivence que le Parc a souhaité mettre en avant, notamment au travers de l'exposition « Chauves-souris, vie intime », réalisée à la Maison du Parc cette année et au travers de nombreux autres événements tels que la Fête du Parc.

Depuis la rentrée 2010, le Parc organise également dans les établissements scolaires des interventions autour du monde des chauves-souris. Les familles participent le soir à des comptages et partagent ensemble cette découverte d'une nature proche et fascinante.

Je vous propose de retrouver dès à présent dans ce **rapport d'activités de l'année 2011**, quelques unes des actions évoquées ci-dessus ainsi que de nombreuses autres menées en faveur des paysages, de l'habitat ou du climat.

Bonne lecture.

Jean-Michel MARCHAND

Président du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine
Conseiller général du Maine-et-Loire

Le Parc au chevet des chauves-souris

Un intérêt tardif pour ces mammifères volants

Le terme générique de « chauves-souris » regroupe l'ensemble des espèces de l'ordre des chiroptères. Ces animaux n'ont fait l'objet d'une attention particulière et d'études poussées que très tardivement.

Les chauves-souris sont restées très longtemps méconnues du public. Le développement des activités humaines sur leur milieu de vie (forêt, cavités, bocage) et certaines pratiques telles que l'agriculture intensive, l'utilisation massive des produits chimiques ont eu dans le courant du XX^{ème} siècle un impact significatif sur les chiroptères.

Il faudra attendre 1976, pour qu'en France, les 34 espèces de chiroptères soient considérées comme des espèces protégées.

Les populations ont décliné tant au niveau national, qu'à travers toute l'Europe. Le Ministère en charge de l'Environnement a donc lancé en 2008 le 2^{ème} Plan National d'Actions en faveur des chiroptères avec une échéance fixée à 2013. Ce plan vise à maintenir, voire restaurer les populations de chiroptères sur l'ensemble du territoire métropolitain. Son application sur le terrain passe par une adaptation en Plan Régional d'Actions (PRA) qui permet ainsi de prendre en compte les spécificités de chaque territoire d'étude.

Dans sa 2^{ème} charte 2008-2020, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'engage via son objectif opérationnel « Préserver les milieux et les espèces remarquables » à agir pour la protection de l'ensemble des espèces de chiroptères sur le territoire.

Les associations locales telles que la Ligue pour la Protection des Oiseaux, les Groupes Chiroptères et le comité de Spéléologie d'Indre-et Loire sont impliqués depuis parfois plus de 20 ans sur le suivi des populations de chauves-souris sur le Parc et sur la mise en œuvre de mesures de protections. Cependant, certains secteurs du Parc n'avaient jamais fait l'objet de protection et les connaissances sur les gîtes de reproductions (gîtes d'été) étaient également peu développées.

C'est pourquoi, en 2009, le Parc a fait appel aux deux délégations de la LPO (Anjou et Touraine) pour réaliser un état des lieux complet des populations et des gîtes (hibernation et reproduction) de chauves-souris sur le territoire.



Caves cathédrales accueillant des chauves-souris



Charpentes de château

Le territoire du Parc et les chauves-souris

Habitats favorables

Le territoire du Parc constitue un carrefour remarquable d'habitats favorables aux chiroptères et à leur conservation.

En effet, la conjonction des facteurs géologiques (roche favorable à la création d'un immense réseau souterrain), humain (patrimoine bâtis ancien) et biologique (vallées, cours d'eau, forêts et bocage) font de ce territoire un secteur idéal pour les chauves-souris.

L'exploitation du « tuffeau » et du « falun » pour la pierre de taille ont ainsi créé un réseau immense favorable à l'hibernation de ces mammifères. Les forêts couvrent 27 % du territoire du Parc et constituent le milieu de prédilection tant pour la chasse que pour la reproduction et l'hibernation de nombre d'espèces qui utilisent les arbres creux ou le dessous des écorces.

Les cours d'eau ont également une importance primordiale (la Loire, la Vienne, l'Indre). Ils constituent en effet des lieux propices auxquels sont associés d'autres milieux importants comme les marais, le bocage, ...

Enfin, notre territoire est riche d'un patrimoine bâti ancien qui correspond parfaitement aux besoins biologiques de certaines chauves-souris. Châteaux, abbayes, églises, troglodytes, fermes anciennes, ... constituent autant de gîtes potentiels.

Menaces

Si les activités humaines ont créé des milieux favorables à des chauves-souris, certaines se révèlent nuisibles à la survie de ces espèces.

L'expansion de l'agriculture intensive a porté un préjudice énorme aux populations. L'emploi massif de phytosanitaires empoisonne les insectes qui constituent l'alimentation de base des chauves-souris. L'arrachage des haies et des bosquets, la fragmentation de leurs habitats ont affaibli ces dernières.

Le dérangement dans les cavités (feu, visites bruyantes, lumière, pollution) provoque des mortalités dans les colonies en hibernation et peut amener à leur disparition complète.

Le dérangement dans les gîtes de reproduction est tout aussi catastrophique. Certaines espèces se regroupent pour donner naissance à leur unique petit. Ces gîtes d'été, souvent sous des toitures, dans des greniers ou des clochers rendent les chauves-souris très vulnérables. Le dérangement inopiné, la condamnation des accès (souvent involontaire) peut entraîner la mort de toute la colonie et de la progéniture.

La liste des menaces est très longue et les chauves-souris sont des espèces intimement liés à l'Homme et ses activités. Elles sont sensibles à toutes modifications de leur environnement. Leur survie est donc souvent très fragile et seule une prise en compte totale de leur cycle de vie permet une protection efficace.

Deux espèces emblématiques

Le territoire du Parc est ainsi particulièrement favorable à deux espèces qui utilisent les habitations et les cavités creusées par l'Homme.

Le Murin à oreilles échancrées et le Grand Rhinolophe sont deux espèces très présentes sur le territoire du Parc. Les populations de notre région constituent une part importante des effectifs nationaux. Ainsi, pour le Grand Rhinolophe, on estime que 15% des effectifs nationaux hibernent en Pays de la Loire et pour le Murin à oreilles échancrées jusqu'à 37% des effectifs nationaux hibernent en région Centre.

Ces deux espèces trouvent tous les gîtes et milieux nécessaires à leur biologie sur le territoire du Parc.

Les nombreuses cavités abandonnées dans les coteaux constituent leur habitat de prédilection pour hiberner entre décembre et avril. Sitôt sorties de leurs léthargie, les femelles peuvent se regrouper et migrer alors vers le gîte d'été (ou de reproduction) où elles vont progressivement mettre bas leur unique petit de l'année et l'élever.

Ces deux espèces affectionnent particulièrement les milieux chauds et abrités, les sous-pentes des toitures d'ardoises conviennent donc parfaitement. Celles des églises, granges ou autres châteaux sont encore plus prisées car elles offrent la possibilité de faire évoluer leurs petits dans de grands combles à l'abri des prédateurs (chouettes, faucons, chats, ...).



Murins à oreilles échanquées

Pour se nourrir et élever leurs petits, elles trouvent sur le Parc des milieux favorables pour une chasse aux insectes. Ainsi, les Grand Rhinolophes vont adorer exploiter les allées forestières, les haies de bocages, les boisements et leurs lisières. Ils vont parfois s'accrocher à une branche et attendre patiemment, à l'affût, qu'un papillon ou un gros coléoptère passe à proximité et le capturer.

Les Murins à oreilles échanquées vont exploiter sensiblement les mêmes milieux (bois, boisement, bocage, grand arbre isolé,) à la différence qu'ils seront toujours en vol pour la chasse.

Actions de protection et de médiation du Parc

Le Parc s'engage dans un grand programme de protection des chauves-souris et de leur gîte sur l'ensemble du territoire. Suite à l'inventaire réalisé entre 2009 et 2011, une démarche est engagée avec les propriétaires

de cavité ou de greniers, où ont été recensées des colonies pour signer avec eux une convention portant sur le respect et la protection des chiroptères. Dans certains cas, quand le propriétaire ne peut assurer seul la protection de la colonie et qu'un danger réel de dérangement est identifié (dérangement en cavité, intrusion pendant l'hibernation des animaux) le Parc propose et installe des grilles de protection des cavités les plus importantes.

Dans le même temps, une démarche de sensibilisation du public a été engagée au travers de plusieurs actions. En 2012, des sorties chauves-souris ont été organisées avec des animateurs de la LPO et une exposition sur les chauves-souris était en accès libre à la Maison du Parc jusqu'au mois de novembre 2012. Elle a vocation, par la suite, à circuler dans les collectivités du Parc pour sensibiliser le plus grand nombre. Le Parc a réalisé une plaquette d'information sur les chauves-souris, à destination du public. Celle-ci est disponible à la Maison du Parc et peut être téléchargée sur le site Internet. Une journée technique intitulée « Bâti et chauves-souris, concilier aménagement et préservation » à destination des élus et techniciens des collectivités s'est déroulée le 4 octobre dernier. Elle a réuni une douzaine de participants.

Depuis l'année scolaire 2010/11, le Parc permet à des écoles primaires de développer des projets sur les chauve-souris. En 2011, l'école publique d'Allonnes a expérimenté une démarche pédagogique, conçue par la LPO Anjou. Cette « affaire chauve-souris » a ensuite été proposée à l'ensemble des écoles du Parc. La LPO intervient 4 demi-journées en classe puis, en fin d'année scolaire les élèves font découvrir à leur parents cet animal méconnu lors d'une sortie nocturne.

Le Parc en chiffres

L'action du Parc naturel régional sur l'année 2011 en quelques chiffres :

Plus de 80 000 km parcourus

Près de 14 000 courriers envoyés

Près de 400 réponses aux demandes de stages et d'emploi

Plus de 15 000 visiteurs à la Maison du Parc, ouverte du 1er mars au 30 novembre 2011

23 demandes de matériel (toilettes sèches et barnum)

En moyenne, plus de 70 appels par jour

3 réunions de comité syndical

6 réunions de Bureau

7 réunions des commissions de travail

Environ 1000 courriels reçus chaque mois



AXE 1

DES PATRIMOINES POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES

Réalisation d'inventaires naturalistes

■ Objectifs de l'action

Suite à la révision de la Charte, le territoire du Parc a intégré de nouvelles communes. Celles-ci étant méconnues d'un point de vue naturaliste, le Parc a souhaité acquérir de nouvelles connaissances floristiques et faunistiques sur ces espaces. Il s'agissait en 2011 de réaliser des prospections sur les communes tourangelles de Langeais, Pont-de-Ruan (communes intégrées récemment dans le périmètre du Parc) et Villandry.

■ Partenaire technique de l'action

CPIE Touraine Val de Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 16 000 €

Etat/DREAL Centre : 12 800 €

Autofinancement : 3 200 €

■ Descriptif

L'opération consistait à :

- réaliser une synthèse des données bibliographiques mobilisables sur les communes considérées,
- réaliser des inventaires faunistiques et floristiques sur ces communes par échantillonnage dans les différents habitats observés,
- saisir les données récoltées dans la base de données STERNE (1200 lignes de données exigées par commune),
- mettre en évidence l'intérêt patrimonial de ces territoires.

■ Avancement

Opération réalisée et achevée en 2011 (inventaires printemps/été ; saisie des données et rapport technique à l'automne).

■ Édition ou animation liée à l'action

Rédaction d'un rapport de synthèse sur les inventaires naturalistes réalisés.

■ Bilan

Cette étude a permis de réaliser un état initial du patrimoine naturel de ces communes.

Plus de 3600 données naturalistes ont ainsi été saisies sur STERNE pour un total de :

- pour Langeais : 317 espèces floristiques dont 8 protégées en région Centre ; 196 espèces faunistiques dont 37 protégées,
- pour Villandry : 289 espèces floristiques dont 1 protégée en région Centre ; 138 espèces faunistiques dont 21 protégées,
- pour Pont-de-Ruan : 265 espèces floristiques dont 3 protégées en région Centre ; 115 espèces faunistiques dont 6 protégées.

Parmi les espèces patrimoniales observées, on peut citer :

- pour la flore : Aconit napel, Gentiane pneumonanthe, Hottonie des marais, Samole de Valérand, Isopyre faux-pigamon, Bruyère ciliée...
- pour la faune : Azuré des mouillères, Agrion de mercure, Grenouille agile, Petit Rhinolophe, Castor d'Europe, Pie-grièche écorcheur, Sternes naine et pierregarin, Balbuzard pêcheur...

Pour l'année 2012, des inventaires du même type se sont déroulés sur les communes angevines de Longué-Jumelles, Blou et Saint-Philbert-du-Peuple.



Gomphe serpentin

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°1 : Capitaliser et organiser les données naturalistes

Réaliser un schéma des potentialités écologiques la Trame verte et bleue du Parc

■ Objectifs de l'action

Suite au travail de cartographie des zones de fonctionnalité écologique du plan de Parc, le Parc s'est engagé depuis 2010 dans l'identification de ses continuités écologiques dans l'objectif de préserver la biodiversité. Les objectifs de la démarche sont :

- connaître les continuités écologiques pour les préserver, les gérer et les restaurer,
- sensibiliser les collectivités à la préservation de la nature ordinaire,
- faciliter l'intégration de la Trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme en proposant une base de réflexion et de cartographie sur le territoire du Parc.

En 2011, le Parc a décliné la méthodologie développée en 2010 à différentes échelles.

■ Partenaires techniques de l'action

Syndicat mixte du SCOT du Grand saumurois

SAGE Authion

Chambres d'Agriculture d'Indre-et-Loire et du Maine-et-Loire

Office National des Forêts

Ecole supérieur d'Agriculture d'Angers

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

L'analyse des continuités écologiques se base sur l'identification des réservoirs de biodiversité (sites exceptionnels en termes de biodiversité) et des corridors reliant ces sites (constitués d'une nature dite « ordinaire ».)

La méthodologie cartographique se base sur l'analyse des continuités écologiques à deux échelles : le territoire du Parc et les unités paysagères du Parc.

A l'échelle des unités paysagères, quatre sous-trames ont été cartographiées : les boisements, le bocage, les prairies, et les milieux humides et aquatiques.

Pour chaque sous-trame, les milieux existants, ainsi que les connexions potentielles entre ces milieux ont été identifiés.

A l'échelle du Parc, ces quatre sous-trames ont été superposées afin de pouvoir donner une vue globale de la situation écologique du Parc.

Le travail s'est basé sur les analyses de la charte en reprenant les périmètres des réservoirs de biodiversité, zones bien connues pour leur valeur écologique patrimoniale.

Afin de garder une cohérence avec les réflexions à l'échelle régionale, le Parc participe à l'élaboration des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE).

La cartographie des continuités écologiques constituent une première étape pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les politiques d'aménagement.

■ Avancement

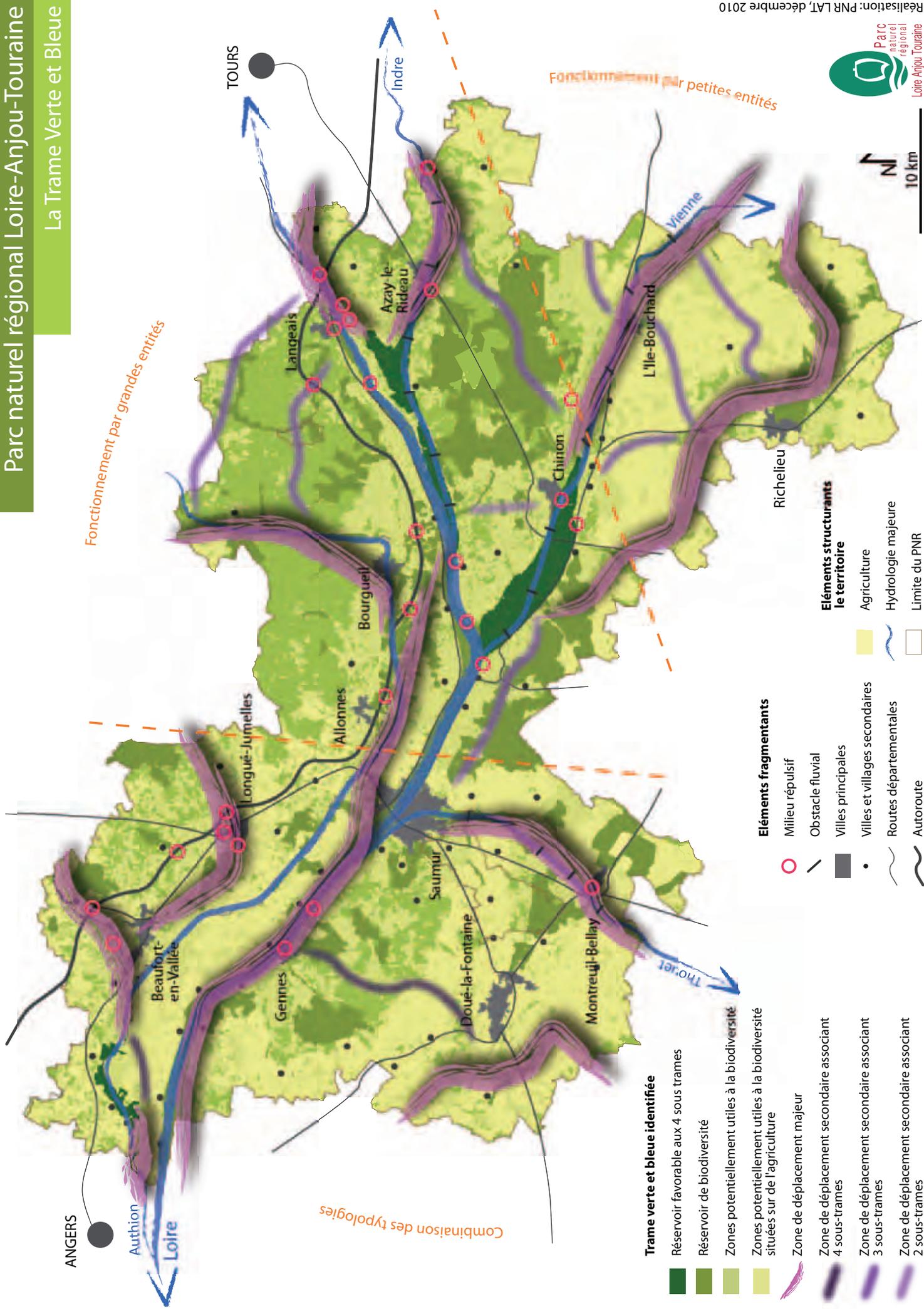
Après l'identification des continuités écologiques selon la méthodologie définie, le Parc travaille sur la prise en compte des remarques éventuelles des différents acteurs du territoire.

La thématique des continuités écologiques est désormais un sujet à intégrer dans les missions quotidiennes de conseil du Parc auprès des acteurs locaux (SCOT, PLU, remembrements, etc.)

■ Bilan

La cartographie constitue une première étape d'un outil qui devra être animé par le Parc. Une édition est prévue pour 2013 : une carte du Parc, 12 fiches des unités paysagères et une notice méthodologique.

Les limites de l'outil mis en place sont liées à l'échelle de réflexion et sa déclinaison à une échelle locale, ainsi qu'à la complexité écologique du terrain.



Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°4 : Préserver les espèces remarquables

Suivi et protection du Busard cendré

■ Objectifs de l'action

Le Parc accueille de nombreux couples de Busards cendrés notamment sur les secteurs du sud-Saumurois et du Richelais. Cependant, cette espèce est menacée car les busards nichent surtout dans les cultures de céréales et risquent de voir leur nid détruit lors des moissons.

Sa survie repose largement sur les efforts de conservation déployés par des bénévoles depuis de nombreuses années.

Ainsi, le Parc, en partenariat avec les LPO Anjou et Touraine a lancé une mission de préservation du Busard cendré dont les objectifs consistent à :

- améliorer les connaissances sur la population nicheuse du Busard cendré,
- protéger cette population,
- identifier les moyens techniques, humains voire contractuels nécessaires au maintien et au développement de la population,
- sensibiliser les agriculteurs et le grand public sur la préservation de cette espèce et plus généralement sur l'ensemble des espèces liées aux écosystèmes de plaines agricoles.

■ Partenaires techniques de l'action

LPO Anjou

LPO Touraine

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 9 000 €

Région Pays de la Loire : 5 200 €

Région Centre : 3 800 €

■ Descriptif

Ce travail a été coordonné par le Parc et effectué en partenariat avec les LPO Anjou et Touraine. La mission était composée des actions suivantes :

- suivi des couples nicheurs et localisation précises des nids,

- contacts avec les exploitants des parcelles concernées,
- protection des nichées si besoin lors des travaux agricoles,
- baguage et marquage alaire des adultes pour étudier les déplacements ainsi que la dynamique de la population sur le territoire,
- animation de soirées à destination des agriculteurs et du grand public

Le financement de l'action permet également l'indemnisation de stagiaires qui participent activement au travail de terrain avec les bénévoles et les chargés de missions de la LPO.

Au terme de l'action 54 nids ont été localisés en Anjou pour 81 jeunes busards protégés. En Touraine, 11 nids ont été localisés et 17 jeunes busards protégés.

■ Avancement

Cette action de protection est ainsi appliquée sur l'ensemble du Parc tous les ans entre avril et juillet. Cette action est menée avec la LPO Anjou depuis 2008.

Côté Touraine, 2011 était la première année de partenariat avec la délégation de la LPO.

■ Edition ou animation liée à l'action

2 réunions publiques ont été organisées par la LPO Anjou en décembre 2011 aux Verchers-sur-Layon et à Montreuil-Bellay pour présenter les résultats de l'action aux partenaires et acteurs sur le terrain (bénévoles, agriculteurs, élus, ...).

■ Bilan

L'action permet une protection efficace des nichées de Busard cendré sur l'ensemble du Parc et contribue activement à la conservation de cette espèce.

De plus, cette action permet de développer un partenariat efficace avec les deux délégations de la LPO Anjou et Touraine et facilite le travail de terrain. Les prises de contact avec les agriculteurs et le recensement des nids sont effectués majoritairement par des bénévoles.

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°4 : Préserver les espèces remarquables



Busard cendré (mâle)



Busard cendré (femelle)

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Connaître le territoire pour préserver la biodiversité

Article n°4 : Préserver les espèces remarquables

Etude "Conservation et restauration d'habitats naturels, de la faune et de la flore de la Zone Industrielle de Méron à Montreuil-Bellay"

■ Objectifs de l'action

La Zone industrielle de Méron est localisée sur la commune de Montreuil-Bellay.

D'abord camp militaire américain (1956-1967), le site fut acheté par la ville de Montreuil-Bellay en 1967. Dès le départ, l'ambition pour les élus a été de revaloriser le site en Complexe industriel. En 1968-1969, un plan d'aménagement, permettant la réutilisation des infrastructures existantes est prévu. Le site connaît une première phase de développement industriel sur le secteur central entre 1970 et 2001.

En 2001, à la date de la création de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement, plusieurs actes fondateurs ont été posés : mise en place d'une convention publique d'aménagement avec la Société d'Equipement du Département de Maine-et-Loire (SODEMEL) pour 15 ans, mise en place d'une Charte de Développement Durable pour 5 ans (sous l'impulsion du Parc), et dépôt d'un dossier de « création de ZAC de Méron » par la Société d'Equipement du Département de Maine-et-Loire pour permettre une extension de la zone industrielle.

En 2005, une autorisation d'aménagement de la ZAC, par arrêté inter-préfectoral a été délivrée.

Entre 2005 et 2009, la ZAC a été aménagée, cette période marque également la poursuite de l'urbanisation de la ZAC.

A partir de 2009 est apparue la nécessité de mieux prendre en compte la biodiversité sur la zone industrielle. La Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement commande alors une étude au Bureau d'études Théma environnement qui fait un premier état des lieux exhaustifs des espèces et des habitats présents (liste, répartition, effectifs, cartographie) qui sert aujourd'hui d'état de référence écologique.

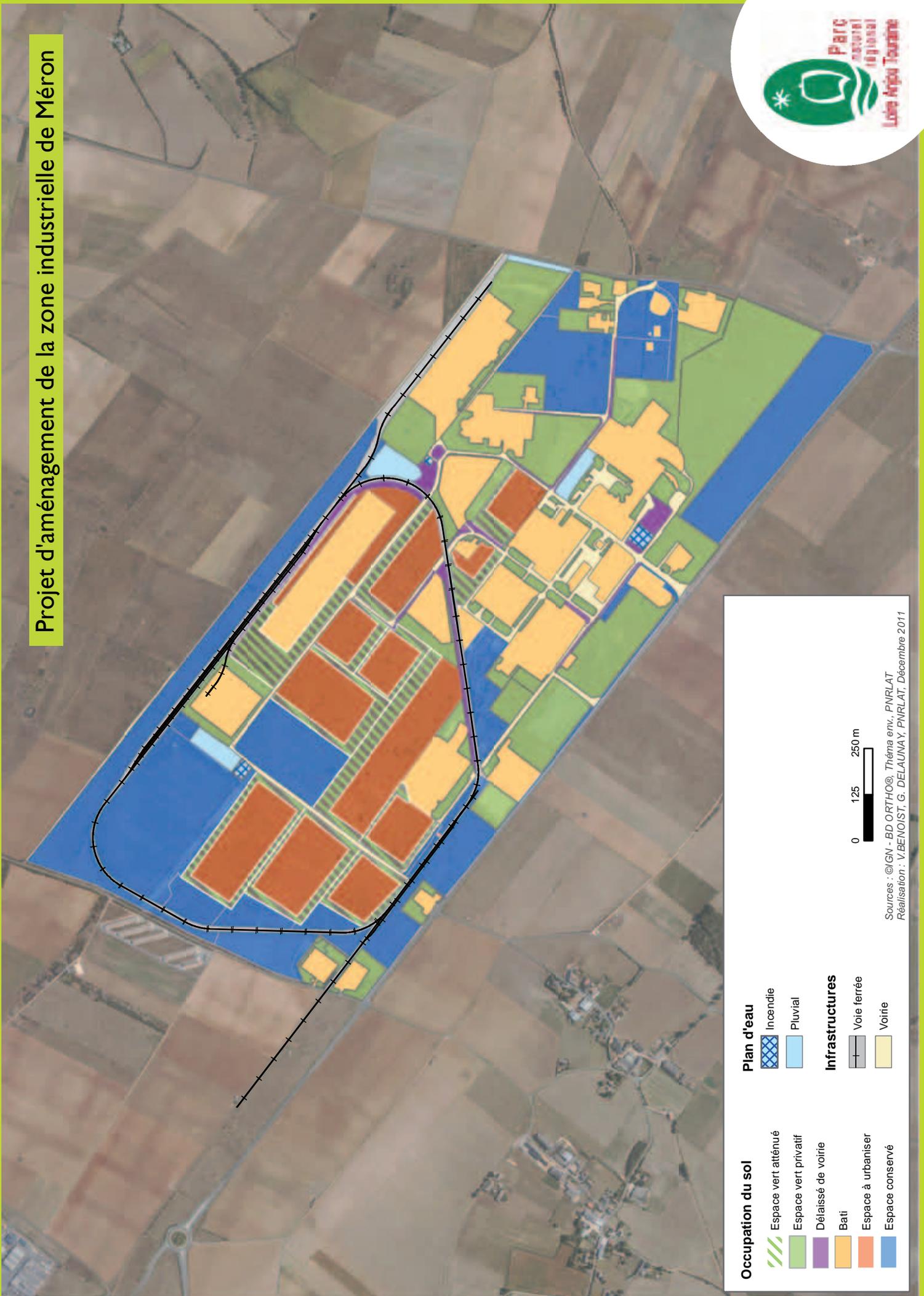
En 2011, le Parc a été missionné par la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement pour prolonger le travail de Théma environnement et définir les points suivants :

- proposer un scénario d'urbanisation de moindre impact,
- réaliser une évaluation globalisée des impacts prévisibles,
- définir des mesures conservatoires, d'atténuation et compensatoires, dans et hors ZI, (cf carte),
- définir une méthodologie de transfert de 4 espèces protégées dans le cadre dérogatoire prévu par la loi,
- accompagner la collectivité tout au long du suivi administratif de ce dossier.

La mise en œuvre des actions programmées dans l'étude réalisée par le Parc fera l'objet d'une nouvelle assistance à maîtrise d'ouvrage, probablement pour un exercice de 3 ans dont l'objet sera :

- réaliser les transferts d'espèces protégées (phase test/phase définitive),
- réaliser un suivi scientifique du site (suivi des espèces protégées, suivi des espèces patrimoniales, suivi phytosociologique des habitats naturels),
- production de notes de synthèse et communication des résultats scientifiques auprès des instances concernées,
- assister la collectivité dans le cadre de la réalisation de ses mesures compensatoires (acquisition foncière, réalisation de travaux, relation avec les élus, les entreprises, les Associations de Protection de la Nature, etc.)

Projet d'aménagement de la zone industrielle de Méron



Occupation du sol

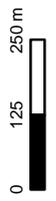
	Espace vert atténué
	Espace vert privatif
	Délaissé de voirie
	Bâti
	Espace à urbaniser
	Espace conservé

Plan d'eau

	Incendie
	Pluvial

Infrastructures

	Voie ferrée
	Voie



Sources : ©IGN - BD ORTHO®, Théma env., PNRLAT
 Réalisation : V.BENOIST, G. DELAUNAY, PNRLAT, Décembre 2011

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Connaître le territoire pour préserver la biodiversité

Article n°1 : Capitaliser et organiser les données naturalistes

Étude "Conservation et restauration d'habitats naturels,

■ Partenaire technique et financier de l'action

Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 20 650 €

Communauté d'Agglomération : 20 650 €

■ Descriptif

La mission concerne la rédaction d'une étude scientifique et technique relative à la conservation et la restauration d'habitats naturels, de la faune et de la faune des milieux steppiques présents dans la zone industrielle de Méron.

Le territoire d'étude est étendu au complexe industriel et aux espaces naturels périphériques et immédiats inclus dans la ZPS de « Champagne de Méron ».

Cette étude et prestation inclue la rédaction de quatre dossiers dérogatoires au titre de la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ainsi que la définition de mesures d'évitement, de conservation ou de compensation portant sur ces dernières. L'ensemble de ces éléments sera rassemblé dans le même document.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage du Parc à la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement inclut également l'aide du Parc pour présenter le dossier aux réunions plénières du Comité Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) et du Conseil National du Patrimoine naturel (CNP). Une convention de partenariat a été établie à cet effet, précisant les modalités d'intervention du Parc.

■ Avancement

L'étude commencée en octobre 2011 est en cours de finalisation.

Plusieurs échéances viennent ponctuer l'évolution du dossier et son contenu technique (production de nombreuses informations/rapports techniques complémentaires réalisés) :

- présentation du dossier aux membres du groupe de suivi de la Charte de Développement durable le 22 décembre 2011,
- présentation du dossier en CSRPN commission flore le 8 février 2012 à la Direction Régionale de l'Environnement des Pays de Loire (DREAL PL),
- présentation du dossier en CSRPN commission plénière le 26 avril 2012 à la DREAL PL,
- présentation du dossier en CNPN flore le 19 juin 2012 au Ministère de l'Ecologie,
- présentation du dossier en CNPN faune le 28 juin 2012 au Ministère de l'Ecologie.

■ Edition ou animation liée à l'action

L'étude dénommée « Conservation et restauration d'habitats naturels, de la faune et de la flore de la Zone industrielle de Méron » se compose de plusieurs rapports :

- Contexte et enjeux patrimoniaux,
- Programme d'actions,
- Vade-Mecum opératoire pour le transfert de 4 espèces végétales protégées,
- Résumé technique du dossier,
- Gestion différenciée des espaces verts : les 17 engagements de la Communauté d'Agglomération Saumur Loire Développement.
- Etude d'incidences.

■ Bilan

Le document principal est rédigé. De nombreuses modifications y ont été intégrées début 2012.

Ce dossier doit être présenté à diverses commissions pour avis puis prise d'arrêté préfectoral.

de la faune et de la flore de la Zone Industrielle de Méron à Montreuil-Bellay" (suite)



Germandé botryde



Bugle petit-pin

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°4 : Préserver les espèces remarquables

Étude et recensement des gîtes à chiroptères

■ Objectifs de l'action

Du fait de ses caractéristiques géologiques, le Parc présente de nombreux sites favorables aux chauves-souris, (appelés également « chiroptères ») comme les cavités pour l'hibernation. Sur le territoire, certains sites constituent une part importante des peuplements nationaux voire européens (Grand rhinolophe, Murin de Bechstein, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin). Toutes ces espèces sont protégées en droit français.

Cependant, les populations de chauves-souris sont en déclin à l'échelle nationale. Aussi, afin de mieux les protéger, une étude de recensement des gîtes était nécessaire pour identifier les moyens de protection à mettre en œuvre.

L'étude avait ainsi pour objectif de:

- améliorer les connaissances sur les populations de chauves-souris sur le territoire du Parc,
- identifier les principaux sites de reproduction et d'hivernage,
- hiérarchiser les sites en fonction de leurs enjeux,
- définir les priorités d'actions pour la protection des chiroptères.
- Cette étude s'est effectuée dans le cadre du plan national d'action en faveur des chiroptères.

■ Partenaires techniques de l'action

LPO Anjou

LPO Touraine

Groupe chiroptères Pays de la Loire

Groupe chiroptères

Conservatoire des espaces naturels de la région Centre

Comite départemental de spéléologie d'Indre-et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Le Parc (structure animatrice) et les partenaires techniques précités assurent la maîtrise d'œuvre du projet dans leur domaine de compétences respectif.

■ Plan de financement : 99 500 €

Région Pays de la Loire : 19 700 €

Région Centre : 19 700 €

DREAL Centre : 30 200 €

FEDER Maine-et-Loire : 10 200 €

FEDER Indre-et-Loire : 19 700 €

■ Descriptif

L'étude a consisté en un inventaire le plus complet possible de tous les gîtes d'hibernation (cavités) et de reproduction (grenier, combles, cavités, etc...) sur l'ensemble du Parc.

Une première partie de l'étude a consisté à rechercher les colonies de reproduction, principalement dans les bâtiments publics, à l'aide d'un questionnaire et d'une visite dans toutes les communes.

Une seconde partie a porté sur la prospection de nombreuses cavités connues ou non pour accueillir des chiroptères.

L'étude a également été complétée par des prospections par écoute sonore (ultrasons) et par des radiopistages en équipant des individus d'émetteurs.

Les données ont été collectées et synthétisées à l'échelle du territoire afin de les restituer sur un document final et une base de données informatique. L'étude s'est conclue par un programme d'actions à mettre en œuvre pour préserver et protéger les chiroptères.

■ Avancement

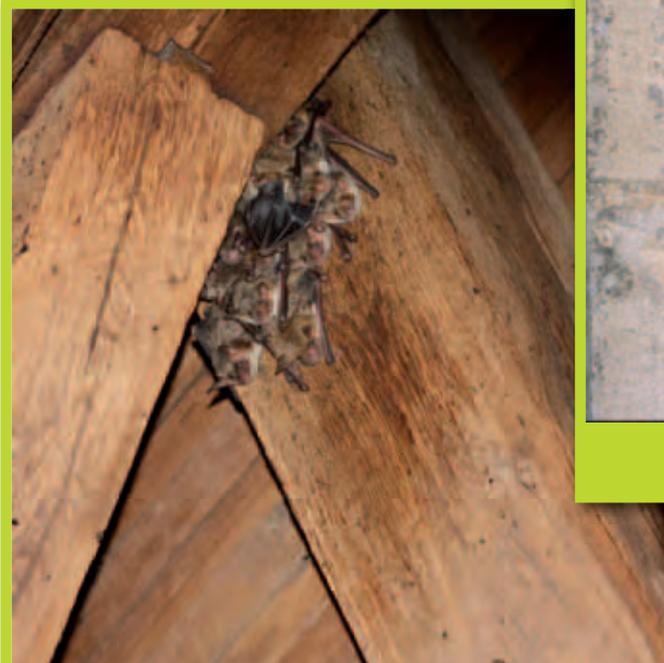
L'étude commencée au printemps 2009 s'est achevée en avril 2011. Elle s'est clôturée par une présentation en comité de pilotage constitué par les experts et les partenaires technique et financier de l'opération, qui ont validé les résultats.

Étude et recensement des gîtes à chiroptères (suite)

■ Bilan

L'étude a permis de découvrir et de recenser un nombre important de gîtes (de reproduction ou d'hibernation) estimé à ce jour à plus de 300 sur le Parc connus à ce jour. Au-delà de ces résultats, l'étude a permis également de recréer une dynamique « chauve-souris » car grâce aux opérations de communication (créée autour de l'étude). Le public continue de participer et de contacter le Parc pour le prévenir de l'existence de nouveaux gîtes et/ou demander des renseignements.

L'étude a ainsi permis, avant même d'être terminée, de sensibiliser un large public (privés, élus, agents de collectivités, ...) permettant ainsi de faciliter les prochaines actions de préservation des chiroptères.



Colonie de Grands Murins



Grand Rhinolophe

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Connaître le territoire pour préserver la biodiversité

Article n°5 : Mettre en place des outils de sauvegarde de la biodiversité

Fonds d'intervention pour les chiroptères

■ Objectifs de l'action

Dans le cadre de l'étude Chiroptères, lancée par le Parc en 2009 sur deux ans, les prospections réalisées ont permis d'identifier des sites majeurs pour la conservation des chiroptères (gîtes à Grands Murins, Murins à oreilles échanquées et Grand Rhinolophe). Sur certains de ces sites, des problèmes de dérangements (réalisation de feux en cavité, visites en période d'hibernation, ...) ont été identifiés et menacent à terme les populations présentes.

C'est pourquoi le Parc a souhaité mettre en place un fonds d'intervention pour les Chauves-souris dans le but d'aménager et de protéger des sites en faveur des chiroptères et d'effectuer par la suite un suivi régulier par comptage.

Cette action s'est effectuée dans le cadre du Plan national d'action en faveur des chiroptères.

■ Partenaires de l'action

LPO Anjou

LPO Touraine

Groupe chiroptères Pays de La Loire

Groupe chiroptères d'Indre-et-Loire

Comite Départemental de Spéléologie d'Indre-Et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 27 500 €

Région Centre : 14 600 €

Région Pays de la Loire : 12 900 €

■ Descriptif

Selon les cas sur les sites prioritaires identifiés, plusieurs solutions sont envisagées :

Pour la protection des cavités, il est souvent proposé la pose d'une grille à barreaudage horizontal permettant le passage des chauves-souris.

Sur les bâtiments, des aménagements de chiroptères (ouvertures type « boîte à lettres » pour permettre le passage des chiroptères) peuvent être réalisés afin de faciliter l'accès des greniers aux chauves-souris, tout en évitant l'intrusion des oiseaux et particulièrement des pigeons.

Dans certains cas, pour les greniers accueillant des colonies importantes, des bâches sont posées au sol pour protéger les biens, du guano produit par les chauves-souris.

Dans tous les cas, ces aménagements font l'objet d'un accord du propriétaire et une convention de protection est signée pour définir les engagements respectifs.

■ Avancement

Les premières actions ont été engagées en 2010 et d'autres sont actuellement poursuivies.

■ Edition ou animation liée à l'action

Parution d'un article dans le Courrier de l'ouest du 17 mai 2011 lors de la pose d'une grille à St Georges du Bois et dans la lettre électronique du Parc.

■ Bilan

Le fonds d'intervention a permis la protection à ce jour de 5 sites majeurs pour l'hibernation des chauves-souris.

- 2 à Doué-la-Fontaine,
- 1 à Saint-Georges-du-Bois,
- 1 à Allonnes,
- 1 à Rigny-Ussé.

Certains de ces sites étaient particulièrement menacés et les aménagements permettent une sauvegarde efficace. De plus, les démarches de conventionnement engagées avec les propriétaires permettent de les accompagner dans le suivi et la protection des chauves-souris.

D'autres sites feront prochainement l'objet d'intervention grâce à l'inventaire réalisé dans le cadre de l'étude chiroptère.

Animation du DOCOB du site Natura 2000 de “La vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau – Vallée du Thouet” et son animation agro-environnementale

■ Objectifs de l'action

L'objectif de Natura 2000 est de préserver la biodiversité sur des sites écologiques reconnus comme d'importance communautaire.

Pour se faire, de nombreuses actions de préservation de la biodiversité et d'entretiens respectueux de l'environnement sont menées.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

DREAL Pays-de-la-Loire

Partenaires techniques et prestataires

LPO Anjou

Chambre d'Agriculture de Maine-Et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Etat (DREAL des Pays de Loire)

■ Plan de financement : 110 000 € pour 2 ans

Etat (DREAL Pays de la Loire): 55 000,00 €

Europe (FEDER) : 55 000,00 €

■ Descriptif

Le Parc est mandaté par l'État, par convention, pour la mise en œuvre des actions planifiées dans le DOCOB (2003). D'un point de vue opérationnel, cette action vise spécifiquement à :

- mettre en place une coordination des actions locales en terme d'aménagement de la Loire ;
- mettre en place et assurer le suivi technique des Mesures Agri-Environnementales (MAE);
- sensibiliser à la préservation du patrimoine naturel.

D'un point de vue technique, le Parc est assisté de prestataires (suivi annuel des contrats MAE réalisé par la Chambre d'Agriculture 49).

■ Avancement

En 2011, de nombreux contrats MAE ont été passés cette année. On dénombre 52 engagements depuis le début de la campagne MAE en 2007.

Un suivi scientifique du site a été initié en 2009 et prolongé cette année. L'objectif de cette opération est de capitaliser des informations naturalistes et de mieux appréhender à l'avenir la conservation écologique de la Loire.

Certains secteurs ont particulièrement fait l'objet d'attentions cette année (ex. : Boires du rateau et des groseillers avec le Conservatoire des Rives de la Loire et de ses Affluents, Ile de la Poste avec les communes de St Mathurin-sur-Loire et La Ménitré).

Concernant l'Ile Marière (ville des Ponts-de-Cé), espace naturel restauré ayant fait l'objet d'une conversion de peupleraie en prairie, une demande de classement en Réserve Naturelle Régionale a été initiée par la ville suite à la rédaction du plan de gestion par le Parc en 2010.

■ Édition ou animation liée à l'action

Animation permanente par le Chargé de mission (conseil technique et scientifique, contractualisation, financement du projet et des actions, etc.).

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°5 : Mettre en place des outils de sauvegarde de la biodiversité

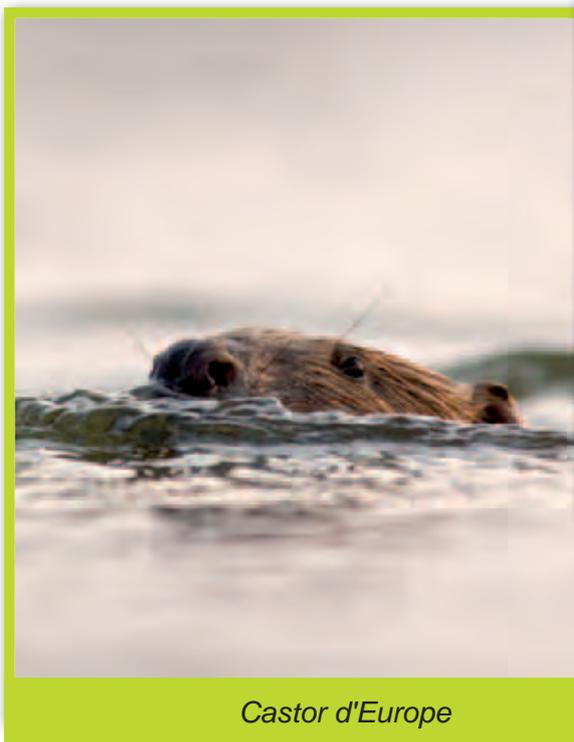
Animation du DOCOB du site Natura 2000 de “La vallée de la Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau – Vallée du Thouet” et son animation agro-environnementale

■ Bilan

La concertation fonctionne depuis plusieurs années. De nombreux contrats ont été passés avec les agriculteurs mais également avec les particuliers.

De nouvelles réflexions ont émergé en 2009 : extension du site (quasi doublement de la taille), définition de nouvelles mesures pour les chiroptères, réactualisation du DOCOB. Ces dispositions ont été actées en COPIL mais une consultation officielle des collectivités par l'Etat (notamment sur la question des périmètres), doit avoir lieu en 2012.

De nombreux avis techniques ont été réalisés par le Parc pour le compte des communes. Plusieurs plans de gestion sont en cours d'émergence et seront mis en œuvre en 2012 (Ile de la Poste à Saint-Mathurin-sur-Loire, Les près de l'Arche à Varennes-sur-Loire, les Sablières de Turquant, restauration des prairies sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Saumur, etc.).



Animation du site Natura 2000 "Basses vallées de la Vienne et de l'Indre"

■ Objectifs de l'action

Le Document d'Objectifs du site a pour but la mise en place d'actions de sauvegarde pour les 16 espèces d'oiseaux d'intérêt européen identifiées. Le maintien de la dernière population de Râle des genêts de la Région Centre constitue un enjeu prioritaire.

■ Partenaires techniques de l'action

CPIE Touraine Val de Loire (CPIE TVDL)

LPO Touraine

Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire

Société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature en Touraine

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Le Parc (structure animatrice) et les partenaires techniques précités assurent la maîtrise d'œuvre du projet dans leur domaine de compétences respectif.

■ Plan de financement : 93 920 €

DREAL Centre/Plan Loire : 49 570 €

FEADER : 44 350 €

■ Descriptif

Cette mission consiste à :

- maintenir ou améliorer l'état de conservation des populations d'oiseaux d'intérêt européen et leurs habitats,
- développer des pratiques économiques compatibles avec la préservation des oiseaux,
- mettre en cohérence des politiques publiques, coordonner les actions, associer l'ensemble des acteurs.

Les outils privilégiés sont : la Charte Natura 2000, les contrats Natura 2000 et les Mesures Agri-Environnementales (MAE). Des démarches complémentaires peuvent également être mobilisées (ex : Espaces

naturels sensibles, documents d'urbanisme, Trame Verte et Bleue, etc.).

■ Avancement

Les premiers travaux ont été réalisés dans le cadre de 2 contrats Natura 2000 :

- réouverture de milieux et entretien d'arbres têtards (Savigny-en-Véron/St Germain-sur-Vienne),
- reconversion de 2 ha de peupleraie en prairie de fauche (commune de Thizay).

Un contrat Natura 2000 avec la commune de Huismes pour l'entretien de têtards et la reconversion de peupleraie en prairie a été initié fin 2011.

11 dossiers MAE ont été déposés en 2011 pour un total de 69,57 ha de surface en herbe et 460 mètres de haies.

Les suivis du Râle ont permis de contacter 4 mâles chanteurs en Val de Vienne (CPIE TVDL, 2011).

Un recensement exhaustif des arbres têtards a été réalisé par la LPO Touraine sur le Val de l'Indre.

Le Comité de pilotage s'est réuni le 10 octobre 2010 à Avoine. A cette occasion, une proposition de nouvelles MAE (2012) liées à la préservation du Râle a été validée.

■ Edition ou animation liée à l'action

Animation permanente par le chargé de mission du Parc (0,5 ETP). Édition en 2012 de fiches thématiques à destination des acteurs locaux (élus, agriculteurs, propriétaires, etc.).

■ Bilan

Cette 2^{ème} année d'animation montre un intérêt croissant des acteurs (collectivités en particulier) pour les contrats Natura 2000.

Les MAE sont également plébiscitées, avec cependant peu de MAE prises en retard de fauche et aucune sur les arbres têtards.

L'année 2011 a été marquée par une forte sécheresse printanière mais aussi par un abattage conséquent d'arbres têtards (≥ 300) en janvier sur le Véron. Un groupe de concertation s'est mis en place pour répondre à l'enjeu de préservation du bocage.

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Préserver les milieux et les espèces remarquables

Article n°5 : Mettre en place des outils de sauvegarde de la biodiversité

Animation du site Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer"

■ Objectifs de l'action

L'animation Natura 2000 a pour but de préserver la biodiversité de ce site exceptionnel (4564 ha), en particulier les 14 habitats et les 12 espèces d'intérêt communautaire identifiés lors de la rédaction du Document d'Objectifs en 2007-2008. L'Azuré de la Sanguisorbe (papillon) et l'Écrevisse à pieds blancs constituent des espèces rares et emblématiques du site. De nombreux milieux remarquables sont également à conserver : marais tourbeux, prairies et boisements humides, landes, pelouses sèches...

■ Partenaire technique de l'action

Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

ETAT (DREAL des Pays de la Loire)

■ Maîtrise d'œuvre

Le Parc réalise en régie la totalité des travaux à l'exception du suivi de l'Écrevisse à pieds blancs confié à la Fédération de Pêche d'Indre-et-Loire, en partenariat avec l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

■ Plan de financement : 27 600 €

Etat (DREAL Centre): 13 800 €

Europe (FEDER) : 13 800 €

■ Descriptif

Il s'agit pour le Parc :

- d'informer et de sensibiliser les acteurs locaux sur les enjeux de conservation du patrimoine naturel du site,
- promouvoir la contractualisation (contrats Natura 2000, Mesures Agri-environnementales),
- d'encourager les bonnes pratiques environnementales et la signature de la Charte Natura 2000,
- d'apporter un conseil et veiller au bon état de conservation des habitats et des espèces : suivis scientifiques, diagnostics, avis techniques, cohérence des politiques publiques, etc.

■ Avancement

L'accent a été porté sur deux espèces prioritaires : l'Azuré de la Sanguisorbe et l'Écrevisse à pieds blancs. Une étude de leur répartition a été menée sur la vallée du Changeon. Ces inventaires ont pour but de mieux connaître la distribution des espèces et d'apprécier l'état de conservation des populations. Une recherche de la Sanguisorbe officinale, plante-hôte du papillon, a également été menée.

De nombreux exploitants agricoles ont été rencontrés pour la signature des premières MAE et plusieurs diagnostics écologiques ont été réalisés en ce sens au printemps.

Un diagnostic a également été effectué pour un projet de contrat Natura 2000 avec un propriétaire privé visant la reconversion d'une ancienne peupleraie en prairie (Gizeux).

Une concertation a été menée avec l'animateur du site Natura 2000 "Lac de Rillé et forêts voisines d'Anjou et de Touraine" (Centre Régional de la Propriété Forestière des Pays de Loire pour le compte du Pays des Vallées d'Anjou) qui recoupe en grande partie le site Changeon-Roumer.

■ Bilan

Six exploitants agricoles ont fait une demande d'engagements en MAE pour un total de 63 ha, dont 32 ha non éligibles en raison du statut de 2 exploitants. Ces contrats portent essentiellement sur la gestion extensive des prairies.

Le suivi des papillons d'intérêt communautaire (Azuré de la Sanguisorbe, Cuivré des marais) sera poursuivi en 2012 avec un complément d'inventaires naturalistes sur la vallée de la Roumer.

De nombreuses actions concernant l'Azuré sont encore à mener sur les sites identifiés (contrats, conventions...). L'inventaire de l'Écrevisse à pieds blancs sera également poursuivi.

Accompagnement des communes dans leur projet d'éco-construction, d'énergies renouvelables et de réhabilitation thermique du bâti ancien

■ Objectifs de l'action

- Améliorer la qualité environnementale du bâti neuf et existant.
- Accompagner et multiplier des projets intercommunaux et communaux de rénovation thermique du patrimoine bâti.
- Accompagner le recours aux énergies renouvelables dans le neuf et l'existant.
- Accompagner les projets en relation avec la charte.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques : SIEM - Pays Saumurois

Partenaires financiers : FEDER - ADEME

■ Maîtrise d'œuvre

Les 141 communes du Parc et EPCI

■ Assistance à maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

L'accompagnement des communes ainsi que les autres actions réalisées en rapport avec la maîtrise énergétique dans le bâti ancien sont financées dans le cadre du COT ou Contrat d'Objectif Territorial, signé pour une durée de 3 ans avec l'ADEME. Il est porté techniquement par sa délégation régionale des Pays de la Loire. Il permet au Parc de se doter d'une ingénierie complémentaire en matière d'architecture grâce à l'accompagnement financier de l'Europe et de la Région Pays-de-la-Loire.

■ Descriptif

Le conseil aux communes en éco-construction apporte la notion « d'assistance à maîtrise d'usage » auprès des collectivités en apportant un plus et une anticipation sur la vie du bâtiment après la phase de construction.

Selon la demande, le conseil prend la forme d'un rapport de visite ou d'une liste de préconisations à partir des réflexions programmatiques et des besoins des communes.

Le conseil aux communes en réhabilitation énergétique comprend la réalisation d'un rapport systématique transmis aux élus concernés et effectué de la manière suivante :

- visite du lieu, relevé et diagnostic de l'état sanitaire et thermique ;
- propositions d'interventions ;
- estimation des travaux et description des aides sur l'efficacité énergétique des bâtiments.

■ Avancement

Au cours de l'année 2011, 10 projets communaux ont bénéficié d'un conseil sur des projets en rapport avec la charte du Parc, allant de la construction HQE à l'installation d'énergies renouvelables. Par ailleurs, 5 projets communaux ont bénéficié d'une expertise détaillée sur la réhabilitation thermique et la restauration du bâti ancien.

■ Bilan

Le conseil en éco-construction et en énergie rencontre une demande modérée. L'offre du CAUE 49 et de l'ADAC 37 assure la majorité des conseils en programmation d'équipements sur le territoire. L'assistance du Parc sur les projets de construction neuve reste une plus-value à destination de maîtres d'ouvrages souhaitant s'inscrire dans une démarche environnementale plus approfondie.

La légitimité du Parc sur la restauration du petit patrimoine bâti (lavoir, moulins caviers...) se traduit par une demande croissante des communes. Malgré l'absence d'enveloppe financière suffisante destinée à la restauration du petit patrimoine rural, le Parc conseille toujours les communes et collectivités sur cette thématique.

Les missions de conseil en architecture se poursuivront en 2012 en se centrant plus particulièrement sur les questions de réhabilitation thermique, de restauration du bâti ancien et sur les projets éligibles aux futures dotations Parc des nouveaux contrats régionaux.

Sensibilisation, formation des élus, partenaires, professionnels et habitants du Parc

■ Objectifs de l'action

- Inviter élus et population à adhérer aux démarches entreprises par le Parc dans le cadre du COT*.
- Mettre en valeur la politique du Parc et les avancées du territoire en matière de maîtrise de l'énergie, d'éco construction et de développement des énergies renouvelables.
- Sensibiliser les publics.
- Favoriser les échanges d'expériences entre élus.

■ Maîtrise d'œuvre

Les communes du Parc et les EPCI

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment

Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement de l'Ouest (CETE)

PACT d'Indre-Et-Loire

Espace Info Energie

Agence Locale de l'Énergie

Partenaires financiers

ADEME

EUROPE (FEDER)

■ Descriptif

L'objet de cette action est d'organiser des animations, des temps d'échange et de mobilisation des acteurs du territoire. Elle comprend :

- des rencontres "Passe à ton voisin" sur l'énergie et l'éco construction à destination des élus, partenaires et du grand public reposant sur une valorisation des opérations exemplaires
- une assistance dans le cadre des OPAH en comité technique et auprès des artisans du territoire.
- des interventions et des conférences auprès du grand public à la demande des communes et des partenaires sur des thématiques relatives à l'éco construction, la thermique du bâti ancien, la santé dans le bâtiment et le Plan climat

- une édition de fiches techniques pour promouvoir des réalisations exemplaires en terme de maîtrise énergétique dans le bâti ancien.

■ Avancement

Au cours de l'année 2011, des fiches sur des chantiers références sur la réhabilitation thermique du bâti en tuffeau ont été réalisées. Les conférences et animations ont regroupé près de 200 habitants. Les missions de sensibilisation sont confortées par la signature d'un partenariat entre le SIEML et le Pays Saumurois pour l'animation d'un conseil en énergie partagé.

■ Édition ou animation liée à l'action

- Réalisation de fiches chantiers sur la réhabilitation thermique du bâti en tuffeau, téléchargeables sur le site du Parc, en partenariat avec le CETE de l'Ouest sur les animations pour améliorer la connaissance du comportement thermique du bâti en tuffeau.
- Conférences grand public sur la thématique des économies d'énergie et de rénovation énergétique des bâtiments existants.
- Visites de chantiers écoles ouverts au public dans le cadre des animations « Passe à ton voisin » et sensibilisation au test d'étanchéité à l'air.

■ Bilan

Les visites de chantiers et les animations structurées sur une demi-journée ont trouvé un écho favorable. Plus de 50 participants ont assisté à l'animation « Passe à ton voisin ».

Le public est moins intéressé par le format conventionnel des conférences sur le territoire (10 à 15 participants). Seuls les grands événements annuels comme les salons de l'habitat permettent de capter un public large (30 à 50 personnes par intervention). Les interventions techniques du Parc seront donc orientées vers les élus, techniciens et professionnels du territoire à partir des projets en cours (suites du concours « Maisons passives ligériennes » et réalisation du référentiel technique sur l'amélioration thermique du bâti en tuffeau).

* COT ou Contrat d'Objectif Territorial, signé pour une durée de 3 ans

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Développer une politique énergétique territoriale

Article n°14: Mobiliser les collectivités pour les rendre actives dans les politiques énergétiques

Forum citoyen sur le changement climatique

■ Objectifs de l'action

- Expérimenter un nouvel outil de médiation vers les habitants, les élus et les partenaires du Parc.
- Sensibiliser sur le changement climatique et les moyens d'adaptation et d'atténuation des citoyens au quotidien.
- Permettre au public d'exprimer ses représentations.
- Proposer un temps ludique et de convivialité.
- Proposer une entrée originale loin des clichés sur le climat.
- Informer sur les « Actions climat » menées sur le territoire du Parc en donnant la parole aux acteurs par l'intermédiaire de témoignages.
- S'insérer dans une dynamique locale.

■ Partenaires techniques de l'action

MJC DE SAUMUR

CONSEIL GENERAL DU MAINE-ET-LOIRE

VILLE DE SAUMUR

SAUMUR AGGLO

PAYS SAUMUROIS

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

■ Maîtrise d'œuvre

Syndicat Mixte de Gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Compagnie Spectabilis

Maria Monastério

Alexis Pandellé

■ Plan de financement : 7 900 €

Région Centre : 2770 €

Région Pays de La Loire : 2770 €

Autofinancement Parc : 2360 €

■ Descriptif

Le Parc a initié un nouveau concept pour sensibiliser et mobiliser les acteurs locaux et les habitants autour de thématiques issues de sa Charte.

Cet outil d'animation, complémentaire de la fête du Parc, traite d'un sujet technique avec une approche culturelle et ludique pour entraîner une prise de conscience chez les participants.

La première édition du forum s'est centrée autour du changement climatique en s'appuyant sur le spectacle Atmosphère Atmosphère.

Les animations suivantes ont été proposées autour du spectacle :

- La création d'une œuvre plastique collective permettant l'expression des participants sur le changement climatique.
- Une "cabane à son" où l'on échange un souvenir lié à notre sensibilité à l'environnement contre un chant rien que pour soi.
- Des crieurs publics qui expriment les pensées des participants.
- Un grand-jeu-débat sur l'adaptation au changement climatique et à l'énergie chère.
- Un débat sur la mobilisation des habitants.
- Des jeux avec la ludothèque de Saumur.
- Des créations d'arbres recyclés pour les plus jeunes.
- Un goûter bio.
- Un photomaton des saisons.

■ Edition ou animation liée à l'action

- 465 affiches du A4 au grand format.
- 5000 tracts ont été diffusés de la main à la main avec pour consigne à chaque participant de venir avec une personne pas forcément intéressée, mais assurée de passer un bon moment.

Forum citoyen sur le changement climatique (suite)

Un diaporama musical a été créé pour valoriser et diffuser le forum. Il est disponible sur le site www.parc-lat-climat.fr à la rubrique sensibilisation.

Un retour d'expérience et des cahiers des charges sont disponibles sur ce site pour tout maître d'ouvrage intéressé.

Une journée technique s'est déroulée en 2012 pour diffuser cette opération.

■ Bilan

La première expérimentation ayant été satisfaisante en termes de fréquentation et de satisfaction des participants (220 personnes au spectacle et 110 personnes restées pour les ateliers), il est proposé de dupliquer le Forum plan climat en Indre-et-Loire en partenariat avec un EPCI.

L'outil a été conçu pour être diffusable en tout ou partie également hors du territoire. Le concept de forum mêlant technique et approche culturelle ou ludique sera également repris et adapté de manière biennale sur d'autres thématiques en alternance avec la fête du Parc

Première étape de la sensibilisation, ce forum reste un outil qui devra chaque année être intégré dans une politique de médiation plus vaste et à plus long terme, s'appuyant sur des partenariats locaux pour impulser de réels changements de pratiques.



Spectacle "Atmosphère, atmosphère"



Clôture du Forum par une improvisation chantée

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Promouvoir un urbanisme durable et des constructions de qualité environnementale

Article n°27 : Accompagner les collectivités dans la réalisation de leurs documents d'urbanisme

Accompagner les communes dans l'élaboration de leur PLU

■ Objectifs de l'action

Le Parc a le nécessaire souci d'assurer la compatibilité des documents d'urbanisme de ses communes adhérentes avec sa charte. C'est pourquoi il souhaite être associé le plus tôt possible à ces démarches de planification. Mais au-delà de cet objectif juridique, il propose d'accompagner les communes afin que les principes de développement durable soient appliqués le plus efficacement possible.

■ Partenaires techniques de l'action

Syndicats mixtes de SCOT

Services de l'Etat

CAUE du Maine-et-Loire

Adac 37

Chambres consulaires

■ Maîtrise d'ouvrage

Le Syndicat mixte de gestion du Parc Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Dans la suite de l'étude « Endiguer la périurbanisation... », le Parc propose des outils d'aide à la décision en partenariat étroit avec les différents partenaires de l'urbanisme.

Les actions du Parc consistent à :

- intervenir par le biais d'animations spécifiques en amont des documents d'urbanisme. Ces séances permettent d'aider à formuler des objectifs partagés en utilisant des présentations spécifiques, des visites ou des films de manière à sortir du strict cadre réglementaire et à s'attacher aux problématiques de fond. Les communes concernées en 2011 ont été : Gizeux, Verrie, Le Thoureil, Beaumont-en-Véron.
- à participer à une ou plusieurs réunions techniques (en dehors de celles réglementaires des Personnes Publiques Associées) pour apporter des éléments de réflexion appliqués aux cas étudiés.

- Plusieurs communes ont été concernées (à différents degrés selon l'avancement des études) : Artannes-sur-Thouet (49), Brain-sur-Allonnes (49), Champigny-sur-Veude (37), Cheillé (37), Fontevraud (49), Huismes (37), Langeais (37), Mazé (49), Saché (37), Saint-Cyr-en-Bourg (49), Turquant (49).

■ Avancement

Il s'agit d'une tâche de fond qu'il convient de renforcer par l'apport d'éléments nouveaux chaque année. Ainsi, la valorisation du Concours maison passive ligérienne permettra d'apporter des éléments concrets pour les Orientations d'Aménagement et de Programmation en s'appuyant sur les démarches méthodologiques proposées par les candidats.

Cela prouve en effet qu'à partir d'une même base de travail, selon les compétences mobilisées, la réflexion peut aboutir à des propositions argumentées d'aménagement inattendues au départ mais pertinentes.

De même, le Parc met au point un support original de conception d'un quartier sous forme de maquette. Couplé à une animation spécifique sur le thème de la forme urbaine, ce nouvel outil permettra d'illustrer de façon très pratique un travail qui reste trop souvent virtuel dans l'élaboration du PLU.

■ Edition ou animation liée à l'action

Un écho du Parc a été consacré à l'approche architecturale et urbaine.

Le site <http://www.parc-lat-urbanisme.fr> est mis à jour pour partager les informations et expériences sur le territoire. Diverses présentations sont également disponibles pour les partenaires membres du réseau « urbanisme » du Parc. Pour en bénéficier et faire partie de ce réseau, il suffit d'en faire la demande par mél. Un rendez-vous sera alors pris afin d'expliquer le principe de fonctionnement et d'utilisation de ces outils.

■ Bilan

L'urbanisme est une compétence communale pour laquelle de nombreux paramètres sont à prendre en compte. Cette complexité s'accroît avec l'intégration des critères environnementaux. Le Parc se doit donc d'aider ses communes sur le long terme, ce qui nécessite un effort constant de pédagogie.



Lecture de paysage : faut-il urbaniser ou pas ?

Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Favoriser l'intégration sociale et environnementale des équipements et infrastructures sur le territoire

Article n°31 : Permettre une meilleure prise en compte des critères environnementaux et sociaux dans les projets d'aménagement

Avis sur les projets d'aménagement

■ Objectifs de l'action

Le Parc est sollicité par les Préfets d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire pour émettre des avis consultatifs sur les projets d'aménagement. Il s'est donné les objectifs suivants :

- accompagner les projets de son territoire dans un souci constant d'amélioration de la performance environnementale ;
- favoriser une meilleure intégration des propositions techniques en intervenant dès l'amont des projets et des procédures ;
- prendre en compte l'impact social des projets d'aménagements dans les avis formulés ;

L'intégration de ces enjeux en amont contribue à une meilleure acceptabilité sociale des projets.

■ Partenaires de l'action

Selon la nature des avis, les services de l'Etat, les associations, les porteurs de projets ou éventuellement des experts sont associés à la démarche.

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Le Parc est sollicité sur des questions :

- d'installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) ;
- d'aménagements dans des sites Natura 2000 ;
- d'aménagements se rapportant à la loi sur l'eau ;
- d'exploitation ou de réhabilitation de carrière ;
- d'urbanisme de planification (PLU, SCOT) mais aussi de programmes opérationnels (ZAC).

En tant que personne publique associée aux PLU, le Parc participe quasiment systématiquement à l'élaboration du document d'urbanisme dès l'amont du projet. Afin d'optimiser son intervention, le Parc a mené une étude intitulée «Endiguer la périurbanisation le long de l'axe Loire» qui s'est achevée en septembre 2010.

Le Parc intervient également pour assister les maires des communes dans le cadre de l'application de leur pouvoir de police, notamment sur la question de la publicité et de l'affichage, qui font l'objet d'une réglementation spécifique sur les territoires des Parcs naturels régionaux français.

Au-delà des avis consultatifs, le Parc apporte une assistance aux projets relevant d'une maîtrise d'ouvrage publique afin de mettre à disposition sa connaissance des paysages, des ressources et des milieux naturels.

■ Bilan

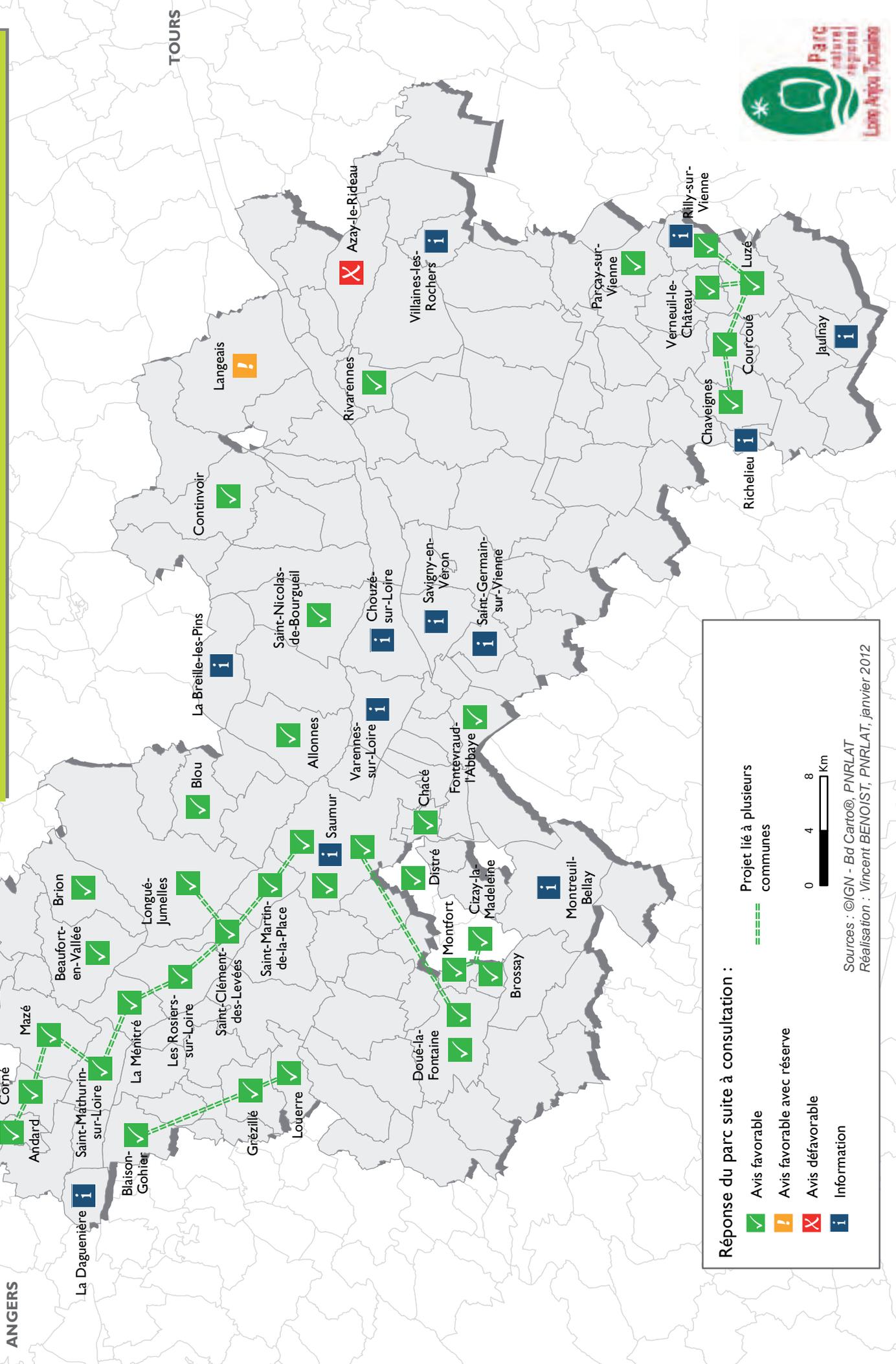
En 2011, du fait de la présence d'un architecte au sein de l'équipe, le Parc a été sollicité sur des permis de construire, bien qu'il n'ait réglementairement pas d'avis à émettre sur ce genre de projet.

Le Parc a été également fortement sollicité sur des avis relatifs à des projets d'extension ou d'enfouissement de réseaux électriques (11 avis), notamment suite à des conflits entre les exploitants des réseaux et les habitants, qui sont de plus en plus inquiets vis-à-vis des ondes électromagnétiques.

Le Parc a été sollicité sur des projets concernant la biodiversité et les milieux aquatiques, mais seuls 2 avis relevaient d'installation ICPE en 2011.

Nombre d'avis émis en 2011	60
avis favorables	32
avis favorables avec réserve	1
avis défavorables	1
Information	26

Avis du Parc sur les projets d'aménagement en 2011



Réponse du parc suite à consultation :

-  Avis favorable
-  Avis favorable avec réserve
-  Avis défavorable
-  Information

 Projet lié à plusieurs communes

0 4 8 Km

Sources : ©IGN - Bd Carto®, PNRLAT
 Réalisation : Vincent BENOIST, PNRLAT, janvier 2012



Référence à la charte

Axe 1 : Des patrimoines pour les générations futures

Sous-chapitre : Maîtriser l'évolution du territoire

Article n°32: Favoriser l'intermodalité dans les transports et le développement des modes de déplacements doux

Expérimentation de mobilité alternative à la voiture

■ Objectifs de l'action

La mobilité constitue un des axes forts du Plan climat du Parc. Le sujet n'est pas aisé en milieu rural. Le Parc s'est pourtant donné les objectifs suivants :

- expérimenter des solutions alternatives à la voiture en 2011;
- d'élaborer une stratégie de mobilité pour son territoire en s'appuyant sur un nouveau groupe de travail « mobilité »;
- lancer une démarche de terrain en collaboration avec les EPCI ;
- créer un lien entre les projets mobilité et éducation du Parc.

Pour cette première phase d'action il a été choisi d'expérimenter des vélobus en milieu rural et d'étudier la faisabilité de lancer un autopartage ou un autostop participatif à l'échelle d'un quartier.

■ Partenaires de l'action

Communaute de Communes de Chinon Rivière Saint Benoît

Ville de Chinon

Maison de Quartier des Hucherolles

Maison de l'emploi

Val Touraine Habitat

Commune des Rosiers-sur-Loire

Ecole des Rosiers-Sur-Loire

Parents d'élèves

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine,

Communauté de communes de Rivière Chinon Saint Benoit

■ Maîtrise d'œuvre

Anjou Emploi Sport Animation et l'école des Rosiers pour le Vélobus

■ Plan de financement : 7 180 €

Etat/DREAL Pays de la Loire : 100%

■ Descriptif

La communauté de communes Rivière Chinon Saint Benoit s'est engagée au côté du Parc pour expérimenter une solution de mobilité alternative à la voiture individuelle avec les habitants du quartier des Hucherolles à Chinon.

Ce projet a été mené par un stagiaire encadré par le Parc en collaboration avec la Maison de l'emploi du Chinonais et Saumur Loire Habitat qui a permis au Parc d'enquêter auprès de ses locataires.

Un diagnostic de mobilité sur le territoire intercommunal a été réalisé en préalable à l'expérimentation et a permis de proposer aux élus locaux une stratégie globale de mobilité allant bien au-delà de l'expérimentation. L'analyse du contexte a abouti à la possibilité de monter un autostop participatif au sein du quartier des Hucherolles (plus d'info sur l'autopartage et l'autostop participatif sur les fiches techniques du Parc, sur le portail www.parc-lat-climat.fr).

Le Vélobus, comme le Pédibus, sont des modes de transport collectif pour aller, à pied ou à vélo à l'école sous la surveillance des parents. Le Parc a accompagné la mise en place d'un Vélobus sur la commune des Rosiers-sur-Loire. Ce mode de transport présente de nombreux avantages :

- Moins de pollution.
- Pratique d'une activité physique : éveil de l'enfant.
- Autonomie et apprentissage de la circulation.
- Convivialité et renforcement des liens sociaux.
- Sécurité aux abords des écoles.

La mise en place d'un tel projet nécessite la mobilisation des enfants, des parents, des enseignants et des élus. Après une phase de sensibilisation, une enquête est effectuée pour définir les habitudes de déplacement des enfants, la disponibilité des parents, etc. Cette enquête permet également de cartographier les lieux d'habitation pour définir une ou plusieurs lignes de ramassage.

Expérimentation de mobilité alternative à la voiture (suite)

Afin que chacun respecte un code de bonne conduite, une « charte vélobus » est signée par les enfants, les parents et les bénévoles accompagnateurs.

■ Avancement

Le projet d'autostop participatif sur le quartier des Hucherolles a été initié. Il a permis d'identifier 30 personnes motivées dans un premier temps, mais il nécessite de rassembler une centaine d'adhérents pour être efficace. Le projet de mobilité de la communauté de communes doit être partagé pour être mis en œuvre.

Le vélobus des Rosiers est une première en milieu rural en région Pays-de-la-Loire. La signalisation routière a été adaptée, et la grande motivation des parents et des élèves permet de pérenniser ce projet. La réussite de ce projet va servir d'exemple pour proposer un pédibus-vélobus dans d'autres communes du Parc.

Il est également nécessaire d'imaginer des solutions pour pérenniser ce genre de projet qui dans sa phase de lancement est toujours très chronophage. Dans ce but, une personne en service civique a été recrutée en 2012.

■ Édition ou animation liée à l'action

- Fiche technique Vélobus
- Diagnostic mobilité et plan d'action de la communauté de communes de Rivière - Chinon - Saint Benoit
- Synthèse sur l'autopartage

■ Bilan

L'initiative lancée à l'échelle du canton de Chinon a été très positive, elle propose des actions dont le périmètre dépasse parfois celui de l'étude et vise notamment à plus long terme à mettre en place une centrale de mobilité. Aussi le Parc a-t-il décidé de dupliquer cette expérience sur des EPCI limitrophes pour impulser une dynamique territoriale. En 2012, le Ridellois et le Bourgeillois ont intégré la démarche.

Aux Rosiers-sur-Loire, 19 enfants sont inscrits sur les lignes de Vélobus. Ils sont accompagnés par 9 bénévoles et 5 adolescents accompagnateurs occasionnels. En cas d'intempéries et pendant les mois d'hiver, c'est le covoiturage qui prend le relais.

Afin que le vélobus reste un plaisir, il ne fonctionne que deux jours par semaine, en fonction des disponibilités des parents. Des carrioles permettent de transporter les plus jeunes, ainsi que les cartables. Un vélobus – pédibus est engagé en 2011 à Varennes et Brézé.

Le Parc, avec son groupe de travail mobilité a pu élaborer une stratégie de mobilité pour les 4 prochaines années, intégrant les questions d'urbanisme, d'éducation, de tourisme, la recherche, pour accompagner le changement de pratiques et proposer des solutions innovantes et solidaires de transport en milieu rural, aux côtés des Autorités Organisatrices des Transports et des EPCI.



Vélobus à Varennes-sur-Loire



AXE 2

UN DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE RESPECTUEUX DES EQUILIBRES ECOLOGIQUES ET HUMAINS

Plateforme d'approvisionnement en restauration collective dans le Saumurois

■ Objectifs de l'action

Le Parc est engagé dans un projet national, financé par le Ministère de l'Agriculture, intitulé (déveLOpper les Circuits Courts pour répondre aux Attentes du TERRitoirE).

En 2010, un diagnostic des circuits alimentaires de proximité a été réalisé sur le territoire du Pays Saumurois.

En 2011, l'objectif principal est d'appuyer la mise en place d'une expérimentation concrète visant à répondre à la demande en produits locaux de la restauration collective.

■ Partenaires techniques de l'action

Aspire

Bio Loire Ocean

Chambre d'Agriculture

Etablissements scolaires

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine,

■ Plan de financement : 3 000 €

Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité, et de l'aménagement du Territoire : 1500 €

Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine : 1500 €

■ Descriptif

Fin 2010, à l'issue du travail de diagnostic des circuits courts alimentaires, l'association d'insertion ASPIRE et l'association de producteurs de légumes et fruits, Bio Loire Océan, se sont dites prêtes à envisager la construction d'un dispositif pour répondre à la demande des restaurants scolaires.

Le Parc a été sollicité d'une part pour structurer la demande des établissements, et d'autre part, plus globalement, pour animer la mise en place de cet outil de type plateforme de distribution.

Concernant la structuration de la demande, le Parc a

- identifié les restaurants collectifs non commerciaux (restaurants scolaires, crèches, maison de retraite, ...) susceptibles d'être intéressés par les services de la plateforme
- organisé 3 réunions de présentation du dispositif centré sur des secteurs géographiques structurés autour d'un collège (Montreuil Bellay, Gennes, Doué-la-Fontaine) appuyé les établissements qui le souhaitaient à mesurer les impacts d'un approvisionnement par le biais de la plateforme au travers de visites individuelles.

En parallèle, le Parc a mis en place et animé un comité technique de mise en place et de suivi de cette plateforme d'approvisionnement. Il s'est réuni à 4 reprises en 2011.

L'ensemble de ces actions et le soutien financier du LEADER Layon Saumurois et du Conseil Régional des Pays de la Loire ont permis de structurer une véritable offre de service de commande et de livraison de légumes et fruits biologiques locaux.

■ Avancement

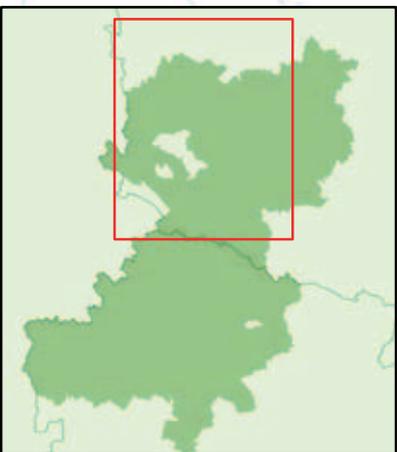
Le service est opérationnel depuis le 5 septembre 2011.

■ Bilan

Ce travail a permis d'identifier 15 établissements qui se sont dits prêts à soutenir le fonctionnement de la plateforme au cours de l'année scolaire 2011/2012.

Fin 2011, 12 établissements ont déjà commandé au moins une fois sur la plateforme.

Etablissements engagés dans la démarche en 2011

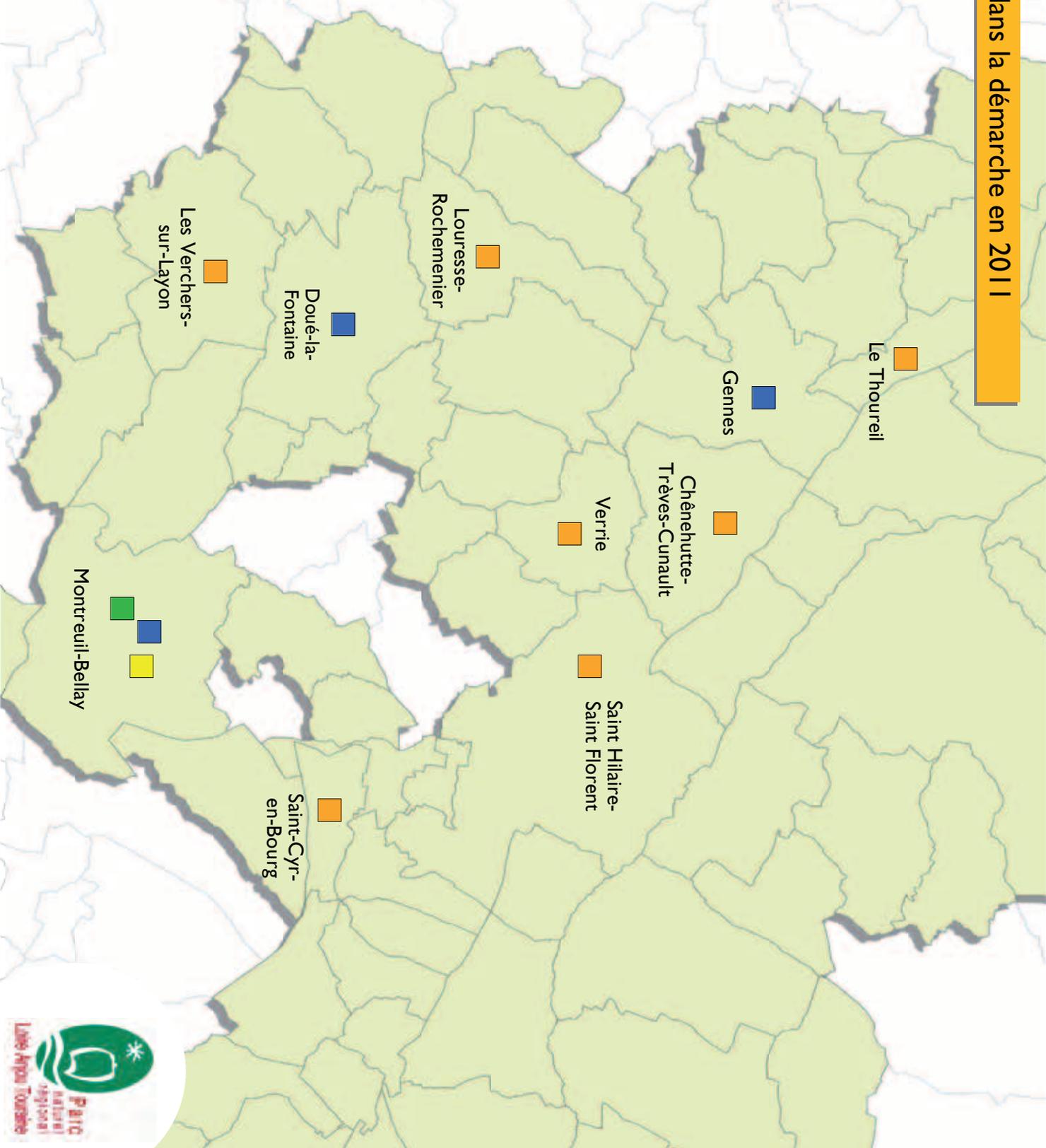


Types d'établissement

- Crèche
- Ecole primaire
- Collège
- Lycée
- Communes du P.N.R.



Sources : @IGN - Bd Cartho@, PNRLAT
Réalisation : V. BENOIST, W. COMBADIERE,
PNRLAT, janvier 2012



Les Journées techniques du Parc

■ Objectifs de l'action

Le Parc a poursuivi son offre de journées de sensibilisation et d'échanges ouvertes aux élus, agents de ses collectivités membres ainsi qu'aux partenaires, aux ambassadeurs et administrations intéressées. Elles visent à :

- appréhender et faciliter la prise en compte des enjeux patrimoniaux dans les projets publics ;
- répondre aux attentes exprimées sur le terrain ;
- s'appuyer sur des démarches initiées sur le territoire ;
- confronter les expériences et ainsi faire évoluer les pratiques des collectivités.

Ces journées ont pour objectif une appropriation des orientations de la charte du Parc par les communes et EPCI adhérents.

■ Partenaires techniques de l'action

Communes d'Accueil
Services Départementaux
Services de l'Etat
Entreprises

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Le Parc s'est appuyé sur 28 intervenants publics et privés pour assurer ces journées.

■ Plan de financement: 6 000 €

Région Pays de la Loire : 3 000 €
Région Centre : 3 000 €

■ Descriptif

Quatre journées techniques ont été organisées ainsi qu'un voyage d'étude dans le Pays Mellois :

- 24 mai à Restigné (37) : La qualité des espaces publics - 23 participants.
- 8 juin à Varennes-sur-Loire (49) : Valoriser les

produits locaux, mode d'emploi des circuits courts - 38 participants.

- 10 novembre à Huismes (37) : Formation et entretien des arbres têtards - 40 participants.
- 7 décembre aux Rosiers-sur-Loire (49) : Quelles solutions de transport en milieu rural ? - 21 participants.
- 30 septembre en Pays Mellois (79) : voyage d'étude sur l'éco-construction en partenariat avec les associations Alter'Energie 37 et CIVAM-AD 49 - 37 participants.

■ Avancement

Pour la première fois, une journée prévue sur la méthanisation a été annulée, faute d'un nombre suffisant de participants. En effet, une rencontre sur ce sujet avait eu lieu quelques temps avant sur le même Pays.

Les cinq journées techniques ont accueilli 159 personnes dont 40.5 % d'élus, 34.5 % d'agents et 25 % de partenaires.

■ Edition ou animation liée à l'action

- Dépliant d'information et articles de presse.
- Présentations des intervenants disponibles sur le site du Parc.

■ Bilan

L'offre a été renouvelée en 2012 en mettant l'accent sur les thèmes prioritaires suivants : urbanisme, Plan climat, bâtiment et santé.

La journée sur la méthanisation sera reconduite ultérieurement côté Indre-et-Loire où des projets existent et des attentes s'expriment.

Référence à la charte

Axe 2 : Un développement économique respectueux des équilibres écologiques et humains

Sous-chapitre : Mobiliser les collectivités

Article n°51 : Inciter aux démarches globales de développement durable

Accompagnement de démarches Agenda 21 local

■ Objectifs de l'action

La charte 2008 – 2020 du Parc a été reconnue Agenda 21 local lors du 4^{ème} appel national à reconnaissance, fin 2009. Cela l'engage à favoriser l'implication de ses collectivités membres dans des démarches de développement durable, notamment d'Agenda 21 local.

En 2011, les communes de Bourgueil et Langeais ont sollicité le Parc sur ce sujet. Un accompagnement s'est donc mis en place pour :

- appuyer la démarche en utilisant des outils d'enquête – animation, de synthèse et de porter à connaissance des élus ;
- permettre une appropriation de la charte du Parc et des finalités Agenda 21 ;
- tirer des enseignements du travail mené.

■ Maîtrise d'ouvrage

COMMUNE DE BOURGUEIL

COMMUNE DE LANGEAIS

■ Maîtrise d'œuvre

Commune de Bourgueil

Commune de Langeais

Le Parc a assuré un accompagnement technique de 10 jours par collectivité.

■ Descriptif

Chacune des deux communes a bénéficié, pendant 3 mois, du travail d'un stagiaire co-tutoré par ses services techniques et par le Parc.

Cette première étape a porté concrètement sur les points suivants :

État des lieux des actions menées à ce jour par la commune

- identification de toutes les actions à l'initiative de la commune ou auxquelles elle participe ;
- enquête auprès des services communaux sur les pratiques internes et les projets ;
- réalisation d'un tableau de bord de suivi.

Analyse des points forts et des points faibles

- au regard des finalités de l'Agenda 21 ;
- au regard de la charte du Parc ;
- au regard des autres actions menées sur le territoire et de leur cohérence.

Détermination des marges de progrès et propositions d'actions

Une information a ainsi été partagée au sein du Conseil municipal et avec les agents consultés.

En parallèle, Langeais a bénéficié de l'audit du Bureau d'études RCT mandaté par la Région Centre.

■ Avancement

Ce premier travail a permis de mettre en lumière les bonnes pratiques de chaque collectivité et les marges de progrès.

Langeais a décidé depuis de se lancer officiellement dans la démarche d'Agenda 21 local.

Bourgueil a sollicité l'audit complémentaire de RCT pour 2012.

■ Edition ou animation liée à l'action

- Réunions de suivi dans chaque collectivité.
- Document de synthèse pour chaque collectivité avec diagnostics thématiques et tableau de suivi.

■ Bilan

Ces démarches exigent une implication forte des élus locaux. Elles nécessitent un suivi des outils créés par les équipes techniques qui ont bien accueilli cette première étape. Enfin, elles favorisent une appropriation de la charte du Parc à travers une traduction opérationnelle dans les projets retenus.

Au-delà des élus et agents, la démarche d'Agenda 21 local demande également d'impliquer la population locale ; cette étape reste à initier dans les deux collectivités.

Avenir des savoir-faire patrimoniaux du territoire

■ Objectifs de l'action

Le patrimoine, qu'il soit naturel, bâti ou culturel, forge la richesse, l'identité et l'attractivité de nos régions. Face à une tendance à l'uniformisation de notre société, le Parc s'est donné pour objectif le soutien aux activités économiques et sociales reposant sur les ressources locales et des savoir-faire particuliers, porteurs de développement.

Un stage de 6 mois a eu pour objet l'identification et la connaissance des savoir-faire artisanaux et techniques existants afin d'examiner les conditions de leur maintien, de leur développement, de leur transmission et de leur valorisation. L'enjeu était de mettre en évidence les actions collectives à mener et les conditions d'adaptation nécessaires, le cas échéant.

■ Partenaires techniques de l'action

Chambre de Métiers et de l'artisanat d'Indre-et-Loire
Chambre de Métiers et de l'artisanat de Maine-et-Loire
Mission Métiers d'Art – Pays de la Loire
Association Petri
Professionnels

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Le Parc s'est appuyé sur 28 intervenants publics et privés pour assurer ces journées.

■ Descriptif

Un Comité de pilotage a été installé avec les partenaires ci-dessus et réuni trois fois afin de guider la mission. Celle-ci s'est décomposée en trois grandes phases :

- Recensement des savoir-faire artisanaux : le choix s'est porté sur ceux spécifiques ou particuliers au territoire ;
- Analyse de la situation de ces savoir-faire suite à des entretiens personnalisés auprès des EPCI et d'artisans ou de PME concernés.

- Propositions d'actions : celles-ci concernent des démarches collectives aux savoir-faire ou plus spécifiques à une activité.

■ Avancement

La moitié des EPCI a répondu à l'enquête mais il s'avère que peu connaissaient les savoir-faire traditionnels sur leur territoire ou abordaient ce sujet.

Il n'a pas été possible de mener des enquêtes exhaustives pour certains secteurs bien représentés (bâtiment) donc non menacés de disparition. 23 enquêtes ont été conduites représentant dix savoir-faire. Une méthode d'analyse, ré-exploitable, a été créée.

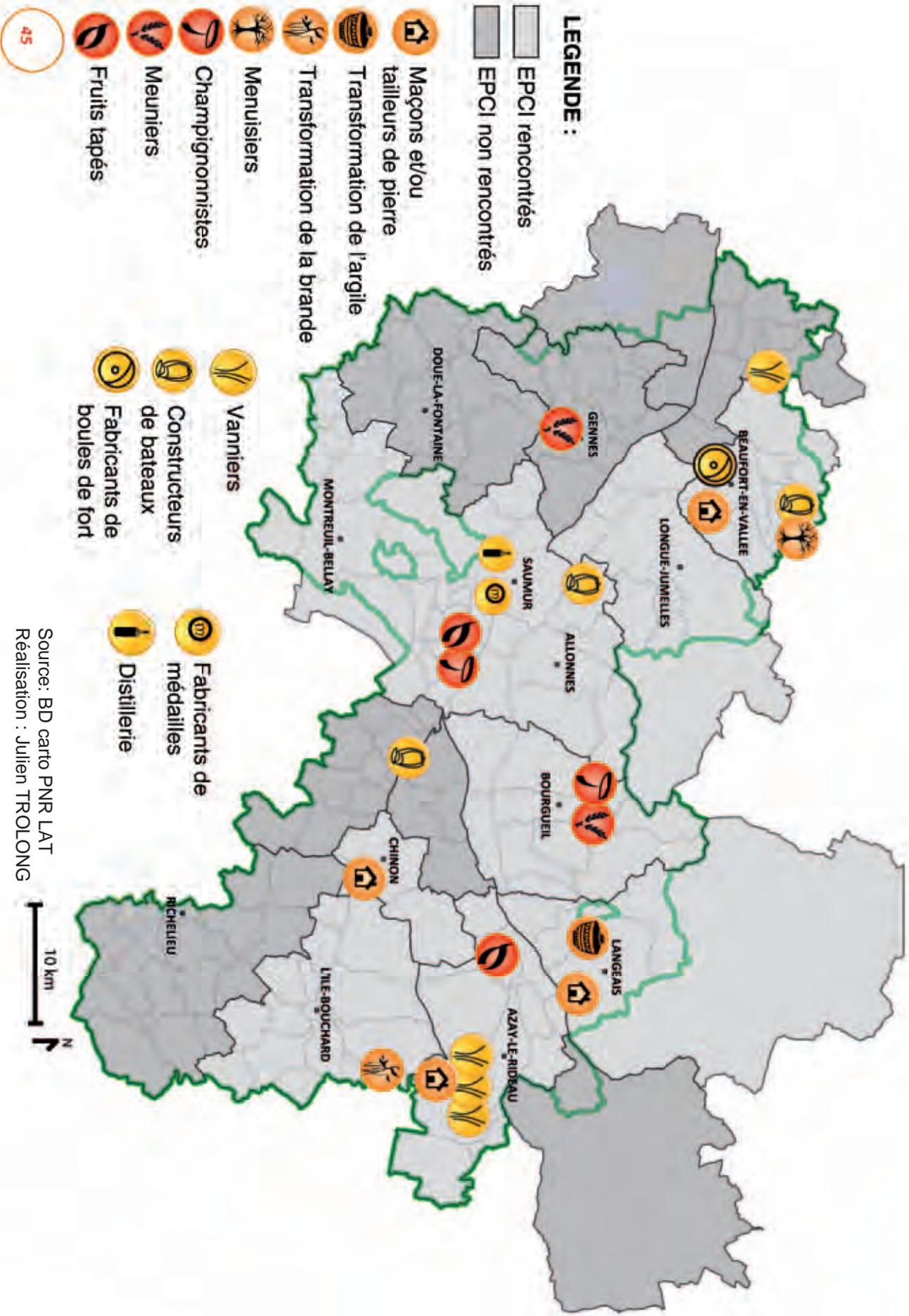
■ Bilan

Différents cas de figure ont été mis en évidence :

- Les savoir-faire stabilisés et toujours actifs : avec des stratégies de développement adaptées au marché, leur avenir est assuré (bâtiment spécialité pierre ; médailles ; fruits tapés) ;
- Les savoir-faire en renaissance : l'intérêt porté à l'éco-construction apporte de nouvelles opportunités de développement à condition de les saisir (chanvre) ;
- Les savoir-faire essouffés et menacés : souvent maîtrisés par une seule entreprise, les freins sont des conditions de travail qui rebutent des successeurs éventuels (exploitation de la brande), une adaptation de l'outil de production trop coûteuse ou un marché trop restreint ou concurrentiel (exploitation d'argile, culture traditionnelle de champignons).

La capacité à faire évoluer et à partager son métier est fondamentale pour assurer la transmission de son savoir-faire.

Localisation des professionnels et EPCl rencontrés



Édition d'un carnet de découverte et d'une carte touristique

■ Objectifs de l'action

Le Parc s'engage à proposer une offre de tourisme et de loisirs à la hauteur de ses ambitions de préservation, de valorisation et de développement. Cette exigence se traduit par des propositions d'animations originales qui permettent d'approcher et de comprendre les richesses de ce territoire.

Ces découvertes sont possibles grâce à la passion et l'engagement de nombreux acteurs, investis dans la valorisation des patrimoines et au Parc qui fédère ces volontés autour de démarches qualité et d'un document pédagogique et attractif : «le Carnet de découverte du Parc».

Ce document est complété par une carte de découverte du Parc présentant synthétiquement mais de façon lisible les produits proposés par le Parc.

Il s'agit :

- d'enrichir l'image touristique du territoire en présentant une offre de tourisme et de loisirs orientée vers la découverte pédagogique des patrimoines naturels, culturels et paysagers ;
- de mutualiser les moyens des structures du territoire en limitant le nombre de dépliants édités et en proposant des formations ;
- de mettre en place une démarche qualité en fédérant les diverses initiatives, en aidant à la professionnalisation et en garantissant aux publics la qualité des prestations proposées.

■ Partenaires techniques de l'action

Offices de Tourisme
29 prestataires de sorties
Hébergeurs Nature & Patrimoine

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Loire Impression

■ Plan de financement : 18 000 €

Région Pays de la Loire : 9 000 €
Autofinancement : 9 000 €

■ Descriptif

Brochure «Programme d'animations»

- Conception et réalisation d'un document A5 de 56 pages recto-verso. Impression en 15 000 exemplaires.

Carte de découverte du Parc

- Conception et réalisation d'un document recto-verso. Format 420 X 650 mm ouvert, 92 X 210 mm plié. Impression en 17 000 exemplaires.

■ Avancement

Edition et diffusion : mars 2011.

Bilan : novembre 2011.

■ Edition ou animation liée à l'action

Carnet de découverte et carte touristique distribués gratuitement à l'occasion de salons et manifestations ainsi que dans les mairies, OTSI et sites des associations partenaires.

Sorties accompagnées du carnet de découverte consultables sur le site Internet du Parc avec moteur de recherche thématique : lieu, date, thème, pratique (vélo, personnes à mobilité réduite, anglophones).

■ Bilan

- Nombre de sorties proposées : 144.
- Nombre de dates de sorties : 298.
- Taux de progression du nombre de participants en 2011/2010 : -24.6%

La baisse de fréquentation est principalement à imputer à :

- La suppression de la promotion des sorties proposées bateau du CPIE. Très nombreuses, ces sorties ne sont plus promues dans le « Carnet de découvertes », du fait de l'impossibilité pour les équipages de remplir les fiches « évaluation ».
- Une situation de crise. Le prix moyen d'une sortie du carnet de découverte est en hausse de 35%. S'il est difficile d'analyser ce chiffre, le budget alloué aux loisirs et au tourisme est en nette baisse.
- Des conditions météorologiques dégradées en haute saison qui, si elles ont été favorables à la visite de sites touristiques dans notre région, n'ont peut-être pas été propices à la pratique d'activités extérieures, comme les sorties.



AXE 3

UN TERRITOIRE RESPONSABLE ET DYNAMIQUE OUVERT A LA COOPERATION

Démarches pédagogiques

■ Objectifs de l'action

Le Parc souhaite participer à l'éducation des citoyens de demain en proposant une offre éducative spécifique pour les jeunes qui vivent et grandissent sur les 141 communes qui le compose. Dans ce but, le Parc développe un programme d'éducation au territoire en collaboration étroite avec l'Education Nationale et un réseau de structures locales d'éducation à l'environnement et aux patrimoines. Il s'agit de :

- Favoriser la connaissance et l'appropriation des patrimoines.
- Inscrire les patrimoines dans leur réalité économique, sociale et culturelle.
- Initier les jeunes à la notion de développement durable, dans une perspective locale et mondiale.
- Proposer une éducation au territoire sur l'ensemble de la vie des jeunes.
- Cette éducation transdisciplinaire et progressive se traduit par la mise en place de démarches différenciées de la maternelle au lycée, sur le temps scolaire ou de loisirs.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

INSPECTION ACADÉMIQUE DE MAINE-ET-LOIRE

INSPECTION ACADÉMIQUE D'INDRE-ET-LOIRE

Partenaires-éducation

Alisée

Association pour la sauvegarde et la valorisation du Prieuré de Saint-Rémy-La-Varenne

Carrefour Anjou Touraine Poitou

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val De Loire

Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Anjou

Maison de Loire en Anjou

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Les partenaires éducatifs du Parc :

Alisée, Association pour la sauvegarde et la valorisation du Prieuré de Saint-Rémy-la-Varenne, Carrefour-Anjou-Touraine-Poitou, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire, Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Anjou, Maison de Loire en Anjou.

Les prestataires du programme éducatif :

Arbre Voyageur, Atelier végétal, Centre Culturel de l'Ouest, Chambre Artisanale des Petites Entreprises du Bâtiment de l'Indre-et-Loire, Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre, Couleurs sauvages, Domaine du Clos Rousseau, Echappée Belle, Ferme des Minimés et ses Biquettes, Ferme pédagogique cheval nature, EARL Rabault, GAEC de la Grande Prairie, le Monde de Pierre-Frite, Rose Bleue, Sauts aux loups, Troglodytes et Sarcophages, Marilyne Turmeau et Alexis Pandellé, intervenants arts plastiques. Brigitte Rivry, productrice de fruits, Comités Départementaux d'Éducation à la santé du Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire.

■ Plan de financement : 88 920 €

Région Pays de la Loire : 50 600 €

Région Pays Centre : 34 240 €

ADEME – COT : 4 080 €

■ Descriptif

Le Parc et son réseau d'intervenants proposent aux enseignants d'accompagner leurs projets d'éducation à l'environnement, aux patrimoines ou au développement durable : interventions en classe ou sur des sites, suivi et appui technique et financier.

Durant l'année scolaire 2010/2011, 237 classes (5 435 élèves) ont participé au programme d'éducation au territoire du Parc. Grâce à la contribution financière des Régions Centre et Pays-de-la-Loire, les classes reçoivent des subventions (230 €/jour/classe) pour chacune des 295 journées réalisées.

Référence à la charte

Axe 3 : Un territoire responsable et dynamique , ouvert à la coopération

Sous-chapitre : Éduquer des jeunes, conscients des caractéristiques de leur territoire de vie et ouverts sur le monde

Article n° 75, 76, 77 et 78 : Favoriser la connaissance et l'appropriation des patrimoines

Article n° 76 : Proposer une éducation au territoire sur l'ensemble de la vie du jeune

Démarches pédagogiques

Thèmes

Nature : 72 classes

Pierre et création : 43 classes

Alimentation, agriculture : 32 classes

Lieu de vie et paysage : 16 classes

Loire : 31 classes

Pierre et histoire : 21 classes

Energie : 10 classes

Savoir-faire : 7 classes

Développement durable : 5 classes

Elèves concernés

Maternelle : 84 classes

Elémentaire : 134 classes

Secondaire : 19 classes

Regarde c'est chez moi

- Les journées de synthèse et d'échange.
- La journée festive « Regarde c'est chez moi » est précédée de journées de restitution et d'échanges à la Maison du Parc pour les 24 classes concernées par les projets «Energie », « Trésor près de l'école », « Enquête du village » et « Paysage, paysages ».
- La journée festive familiale.

Au programme de cette journée familiale : balades accompagnées à Montsoreau et Fontevraud, spectacles pour les petits et les familles, jeux sur l'énergie et les paysages.

■ Avancement

Sur les 253 classes inscrites 237 classes ont participé aux projets proposés par le Parc dont 14 classes du secondaire. 16 classes du primaires n'ont pas été sélectionnées par les Inspections de l'Éducation Nationale et le Parc. Une vingtaine d'autres classes se sont inscrites trop tardivement pour pouvoir être intégrées au programme.

■ Edition ou animation liée à l'action

- Projets scolaires développés dans chacune des 237 classes concernées.
- Document de présentation des journées et démarches pédagogiques : Confluences éducation 2009/2010 édité en 1500 exemplaires.
- Création de pages Internet dédiées au programme d'éducation au territoire.
- Journée festive « Regarde c'est chez moi »

■ Bilan

Programme d'éducation au territoire

Chaque journée d'animation fait l'objet d'une évaluation rédigée par l'enseignant concerné. Cette évaluation est jointe au dossier de demande de subvention envoyé au Parc.

En fin d'année scolaire, certaines démarches pédagogiques font l'objet de réunions-bilan en présence des inspections de l'Éducation Nationale et des intervenants concernés.

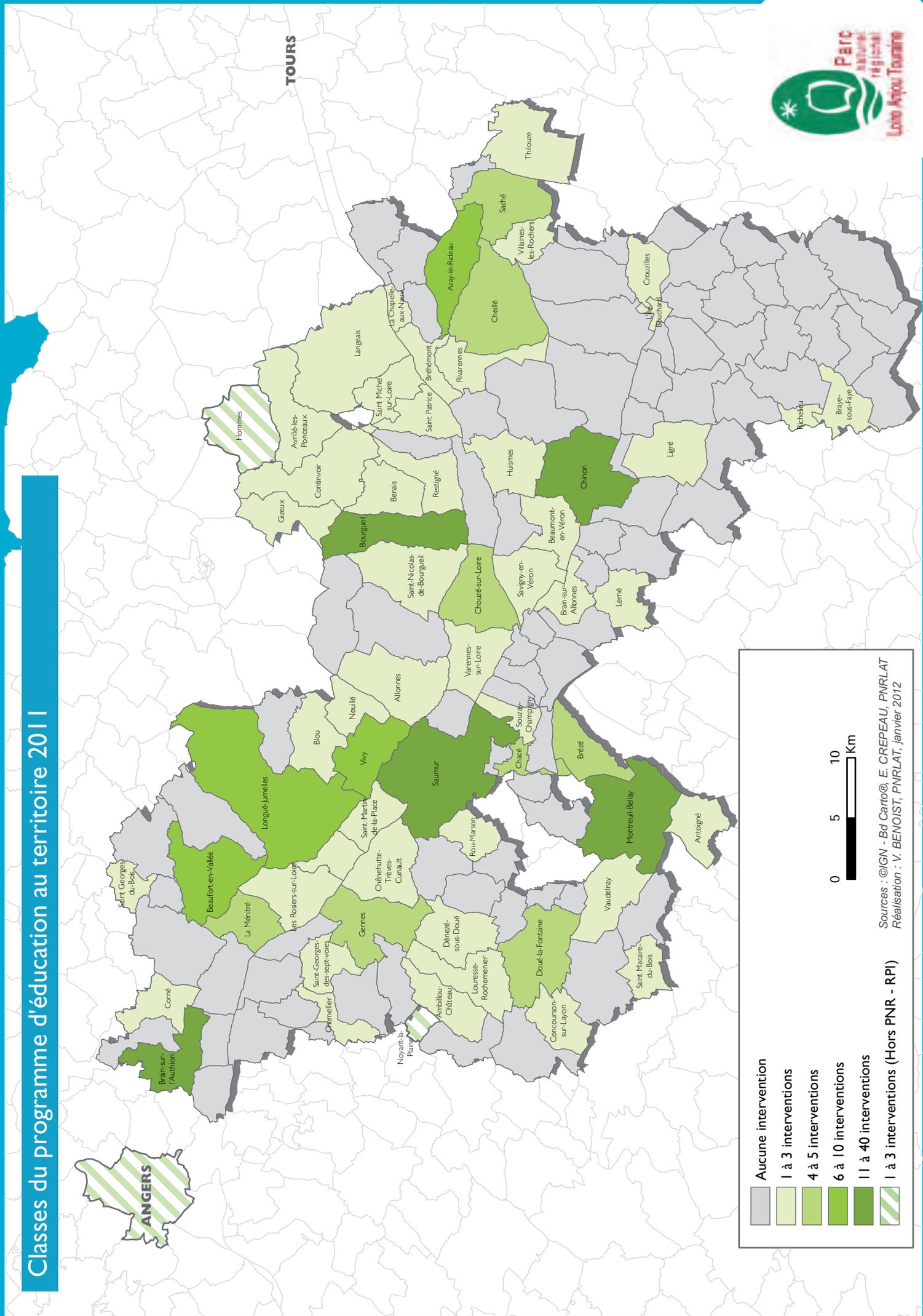
Regarde c'est chez moi

Les temps de synthèse et la journée festive ont été considérablement perturbés par la fermeture de la Maison du Parc, suite à un incendie. Une chute très importante des visiteurs a été constatée.

300 personnes environ se sont déplacées contre 1000 l'an passé et presque 1800 en 2009.



Classes du programme d'éducation au territoire 2011



	Aucune intervention
	1 à 3 interventions
	4 à 5 interventions
	6 à 10 interventions
	11 à 40 interventions
	1 à 3 interventions (Hors PNR - RPI)

0 5 10 Km

Sources : ©IGN - Bd Cartho®, E. CREPEAU, PNRLAT
 Réalisation : V. BENOIST, PNRLAT, Janvier 2012

TOURS

ANGERS

Référence à la charte

Axe 3 : Un territoire responsable et dynamique , ouvert à la coopération
Sous-chapitre : Enrichir et valoriser les pratiques éducatives du territoire
Article n° 80 : Faire progresser les pratiques éducatives

Accompagnement des enseignants et des animateurs

■ Objectifs de l'action

Le Parc participe à l'animation de temps de formation et d'échange privilégiés aux enseignants, animateurs ou intervenants.

Il s'agit de :

- favoriser la mise en place de projets éducatifs dédiés à l'environnement et au développement durable dans les établissements scolaires ;
- assurer la qualité des interventions proposées par les prestataires dans le cadre du programme d'éducation au territoire du Parc ;
- favoriser le développement de pratiques innovantes en matière d'éducation à l'environnement et au patrimoine.

■ Partenaires de l'action

Partenaires techniques

Inspection Académique de Maine-et-Loire

Inspection Académique d'Indre-et-Loire

Partenaires techniques et financiers

Direction Départementale de la cohésion sociale d'Indre Et Loire

Direction Départementale de la cohésion sociale du Maine-et-Loire

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Touraine-Val de Loire

Maison de la Loire en Anjou

Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Anjou

■ Plan de financement : 4 560 €

Direction départementale de la cohésion sociale d'Indre-et-Loire : 1500 €

Direction départementale de la cohésion sociale du Maine et Loire: 2000 €

Région Pays de La Loire : 530 €

Région Pays Centre : 530 €

■ Descriptif

Formation d'animateurs de structures de loisirs

En partenariat avec les Directions Départementales de la Cohésion Sociale, la conception d'une formation "Activités de pleine nature et découverte de l'environnement" a été confiée au CPIE. Cette formation était composée d'un temps d'itinérance en pleine nature et d'une journée de synthèse et d'apports complémentaires.

Accompagnement technique d'enseignants

En partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale de la circonscription de Chinon, le Parc a proposé une rencontre pédagogique sur le thème de l'écocitoyenneté aux enseignants du primaire.

Afin d'accompagner la mise en place de projets scolaires liés au marais de Brain-sur-l'Authion récemment restauré, le Parc a proposé une demi-journée de découverte du site et de ses potentialités pédagogiques aux enseignants des écoles publiques et privées de la commune de Brain-sur-l'Authion.

Formation des intervenants

Le nouvel animateur de la Maison de la Loire a participé à une formation de 5 jours proposée par le CPIE Touraine-Val de Loire dans le cadre du programme de formation financé par la Région Centre. La participation à cette formation est prévue dans le cadre de la nouvelle charte qualité partenaire du réseau éducatif du Parc.

Cette formation a notamment pour objectif l'utilisation de la grille de progression pédagogique, dont la maîtrise est demandée par le Parc à tous les animateurs des associations partenaires.

Accompagnement des enseignants et des animateurs (suite)

■ Avancement

Journées de formation et d'information réalisées en 2011.

■ Edition ou animation liée à l'action

Projets liés à l'environnement développés dans les structures de loisirs.

Projets scolaires en liaison avec le marais développés par les enseignants de la commune de Brain-sur-l'Authion.

■ Bilan

27 enseignants ont participé aux journées sur la citoyenneté et le marais de Brain sur l'Authion.

7 animateurs de structures de loisirs ont réalisé les 4 journées de formation sur la découverte de l'environnement et les activités de pleine nature.



Les enseignants se prêtent au jeu ...



... accompagnés par le Parc et la LPO

Référence à la charte

Axe 3 : Un territoire dynamique ouvert à la coopération

Article n°84 : Sensibiliser les citoyens aux missions du Parc

Article n°85 : Permettre la participation des habitants aux projets du Parc

Article n°86 : Faire connaître le Parc sur son propre territoire

Activités de la Maison du Parc - bilan 2011

■ Objectifs de l'action

La Maison du Parc est un outil ludique de découverte du « Parc naturel régional ». Plusieurs approches pédagogiques y sont développées afin de toucher les différents publics :

- expositions temporaires,
- conférences,
- animations,
- accueil des groupes et des scolaires.

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Ouverte depuis mai 2008, la Maison du Parc a connu un incendie fin mai qui a largement fait baisser la fréquentation à part pour le mois d'août qui a été bon avec 3800 visiteurs contre 3150 en 2010.

Réouverte fin juin, elle a proposé trois expositions et des animations aux publics.

■ Animation liée à l'action

Exposition « Maisons Passives Ligériennes »

Du 16 avril 29 mai, une exposition consacrée au résultat du Concours Maisons Passives Ligériennes organisé par le Parc a permis aux visiteurs de découvrir les lauréats des six sites qui participaient au concours (voir fiche Valorisation du Concours Maisons Passives). En complément, quatre films courts tournés par le Collectif Othon permettaient d'avoir le ressenti des habitants, des élus et des architectes sur leur vision du patrimoine ligérien.

L'inauguration de l'exposition a également marqué la remise des prix du concours.

Exposition « Le castor, rendez-vous intime », photographies de Jean-Michel Gabillé

Cette exposition permettait de découvrir une vingtaine de photographies inédites sur cet animal fétiche des bords de Loire et de nos rivières.

Exposition Trognés et Têtards

Réalisée par la Maison Botanique de Boursay, cette exposition faisait écho à la journée technique consacrée aux trognés et à la conférence de Dominique Mansion de novembre.

■ Bilan

Le bilan de fréquentation cette année est nettement en baisse à cause de l'incendie qui a causé la fermeture de la Maison du Parc tout le mois juin.

La Maison a accueilli 15 320 visiteurs sur l'année (contre 20 753 en 2010) dont 1 235 personnes en réunions et 831 en groupes (23 groupes constitués).

Globalement, la fréquentation est cependant en baisse régulière et tout site touristique se doit de renouveler son offre régulièrement. Une nouvelle stratégie de communication et de nouvelles animations ont donc été mises en place en 2012 auprès du public famille.

Communication institutionnelle

■ Objectifs de l'action

La communication institutionnelle, menée auprès de la cible «élus et partenaires du Parc», poursuit plusieurs objectifs :

- développer une image forte ;
- favoriser la connaissance des actions menées par le Parc ;
- faire de ces acteurs du territoire des relais de l'action du Parc auprès des habitants ;
- faire émerger une «culture Parc» ;
- faciliter l'appropriation et la bonne utilisation de l'outil Parc.

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Plan de financement : 8 500 €

Région Pays de la Loire : 4 250 €

Autofinancement : 4 250 €

■ Descriptif

Le Parc développe chaque année plusieurs outils dédiés au public «élus, partenaires et écoles du territoire». On compte ainsi :

Le journal «L'Écho du Parc»

Edité depuis juillet 2005 en 5000 exemplaires, ce document présente les actions du Parc tout en traitant un dossier central thématique et une interview d'un élu ou d'un partenaire du Parc en lien avec ce thème. Il est diffusé à chacun des conseillers municipaux de nos communes, aux autres collectivités membres, aux ECPI et aux partenaires du Parc.

Le journal «Confluences Education»

Distribué dans tous les établissements scolaires du territoire à 1500 exemplaires, il est également un bon outil de communication. Diffusé chaque année fin août, il permet aux enseignants d'inscrire leurs classes aux démarches pédagogiques proposées par le Parc en partenariat avec le CPIE Touraine Val-de-Loire dans le cadre du programme d'éducation au territoire du Parc.

■ Bilan

Le journal «L'Écho du Parc», destiné aux élus et partenaires, permet une information régulière des missions menées par le Parc. Deux numéros sont parus en 2011. Ils abordaient le bilan de la Fête du Parc qui s'était déroulé à Seuilly sur le thème des jardins paysagers et l'action pédagogique du Parc menée sur le territoire.

En 2011, le «Confluences Education» évolue en se déclinant en deux supports distincts. L'un à destination des enseignants du primaire, l'autre à destination du secondaire. Chaque année, des projets prioritaires, en lien avec les thématiques fortes du Parc, sont identifiés. Cet outil de communication incontournable touche de manière simple et efficace les enseignants, qui constituent une cible principale. Il suscite un grand nombre d'inscriptions aux démarches pédagogiques proposées par les partenaires du Parc.

Animation d'un Plan climat par une création culturelle

■ Objectifs de l'action

- Faire connaître la politique énergétique du Parc
- Impliquer habitants et élus, susciter l'engagement
- Sortir de l'événementiel classique " énergie " et toucher un large public
- Rechercher des solutions adaptées au milieu rural
- Sensibiliser les publics en proposant des spectacles de proximité dans des sites non destinés à recevoir des programmations culturelles
- Ouvrir le territoire à la création et proposer une médiation professionnelle pour le grand public.

■ Partenaire techniques et financiers de l'action

ADEME

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Compagnie Spectabilis (49)

■ Plan de financement : 61 300 €

FEDER Pays de la Loire : 15 548 €

FEDER Centre : 3 790 €

ADEME : 15 000 €

Région Pays de la Loire : 26 962 €

■ Descriptif

La Compagnie Spectabilis a été retenue pour créer ce spectacle à la suite d'un appel à projet. Le spectacle a été réalisé en co-production.

Après un an de travail d'écriture, de recherche et de rencontres, Thierry Charrier (l'auteur) et Philippe Piau (le metteur en scène) ont proposé d'inclure la partie débat au spectacle afin de lui donner du rythme et de permettre une participation plus ludique.

Enjoué, ludique, ce spectacle permet aux participants de s'exprimer à plusieurs reprises. En gardant une part de rêve et d'enfance il suscite la réflexion et permet de prendre du recul par rapport aux solutions techniques toutes faites qui nous sont habituellement proposées.

Adaptable, chaque représentation peut s'orienter vers un sujet en particulier (habitat et transport prédominant, mais on peut y parler d'agriculture, d'artisanat, d'alimentation).

■ Pourquoi un spectacle-débat ?

Plutôt qu'une conférence d'expert, le Parc a souhaité mettre l'accent sur la sensibilisation plutôt que sur l'information. De cette manière, nous espérons accompagner les changements de pratiques sans être directifs et permettre aux habitants d'être force de proposition.

Ainsi la mise en scène croise théâtre et débat afin de faire en sorte que chacun soit spectateur et contributeur, de façon ludique et souriante.

■ La programmation

Ce spectacle tout terrain peut être joué dans le cadre de manifestations ou de rencontres qui touchent de près ou de loin la problématique du changement climatique.

■ Pour aller plus loin

Le Parc propose aux communes ou structures qui accueillent le spectacle d'aller plus loin avec un modèle Forum testé à Saumur en novembre 2011 : des ateliers collectifs, individuels, des créations plastiques et des temps de synthèses.

■ Avancement

La conception du spectacle a eu lieu d'avril 2010 à mai 2011. Les premières séances ont été jouées en lien avec le programme éducatif du Parc à Azay-le-Rideau, Montreuil-Bellay, Saint Patrice et Chinon. Aujourd'hui le spectacle tourne sur l'ensemble du territoire grâce aux programmations Parc mais également parce que la Compagnie promeut ce spectacle en direct.

Animation d'un Plan climat par une création culturelle (suite)

■ Edition ou animation liée à l'action

Impression d'affiches pour annoncer le spectacle dans les lieux de passage et réalisation d'un dossier de presse.

■ Bilan

- Le spectacle a été joué 8 fois en 2011.
- 12 autres dates sont prévues en 2012.
- Environ 900 spectateurs y ont assisté en 2011.



Parmi les représentations : l'école publique de Saint-Patrice, au Lycée François Rabelais de Chinon et à Montreuil-Bellay.

Référence à la charte

Axe3 : Un territoire responsable et dynamique, ouvert à la coopération

Sous-chapitre : Favoriser l'appropriation des patrimoines et du territoire par les habitants

Article n°74 : Proposer une offre culturelle de valorisation des patrimoines

Réalisation d'une exposition, d'une édition et d'un film

■ Objectifs de l'action

Pendant l'organisation du Concours Maisons Passives ligériennes, la commission Urbanisme a proposé à la commission Culture de réfléchir ensemble sur les outils de médiation autour de ce projet.

Les objectifs principaux communs sont :

- faire connaître les patrimoines, sensibiliser les publics,
- ouvrir le territoire à la création cinématographique,
- démontrer qu'il est possible de construire des maisons efficaces en énergie, répondant aux besoins actuels des usagers, dans le respect des habitants, des paysages et de l'architecture ligérienne,
- sensibiliser élus et habitants à l'architecture contemporaine, la vulgariser,
- anticiper sur la construction passive.

■ Partenaires technique de l'action

Comité de pilotage

Comité de lecture constitué à l'occasion du projet

■ Maîtrise d'ouvrage

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Maîtrise d'œuvre

Association Collectif OTHON pour le film documentaire

■ Plan de financement

Investissement : 39 220 €

FEDER Centre : 7 370 €

DRAC Centre : 7 000 €

Région Centre : 6 330 €

Région Pays de la Loire : 13 330 €

Parc naturel régional : 5 190 €

Fonctionnement : 11 600 €

DRAC Pays de la Loire : 8 000 €

Région Pays de la Loire : 1 800 €

Parc naturel régional : 1 800 €

■ Descriptif

Le Concours Maisons Passives nécessitait une valorisation sur-mesure afin de toucher plusieurs types de publics : les techniciens et architectes, les élus et les habitants du Parc.

Pour cela, trois projets ont été retenus :

« Exposition »

Les publics cibles sont les élus et les habitants des communes. L'objectif était de présenter les sites et les projets des lauréats, ainsi que d'autres projets intéressants afin de montrer la diversité des formes architecturales et d'essayer de familiariser les habitants avec l'architecture contemporaine.

Réalisée par le service médiation, elle a été installée à la Maison du Parc en avril et mai puis a circulée dans les communes concernées par le concours dans un premier temps. Ensuite, plusieurs organismes l'ont empruntée. A ce jour elle a été installée 9 fois.

« Edition »

Le deuxième projet, rédigé par l'architecte et l'urbaniste du Parc, est un ouvrage permettant une présentation détaillée des projets lauréats. D'autres projets retenus par le comité technique grâce à leurs propositions urbaines, fonctionnelles ou thermiques y ont été ajoutés.

Il est original par sa forme, car suite à un comité de lecture, l'idée a été retenue de faire un coffret par site, en mettant l'accent sur la problématique spécifique à chaque lieu. On y trouve donc six livrets et un livret d'introduction.

500 exemplaires ont été imprimés. Cet ouvrage a connu un grand succès et est épuisé à ce jour.

« Film »

La commission culture a souhaité qu'une réflexion plus sensible soit portée sur le caractère social et patrimonial de la question de l'habitat.

Réalisation d'une exposition, d'une édition et d'un film (suite)

La cible principale est l'habitant déjà sensibilisé aux questions de patrimoines, mais ce documentaire a pour objectif d'attirer l'attention et de questionner tous les spectateurs sur ce qu'est l'architecture contemporaine, ses relations avec le bâti patrimonial, les notions de patrimoine figé ou évolutif, de patrimoine dit ligérien.

Il doit aussi faire comprendre le concept de logements économes en énergie et pourquoi ils apparaissent comme une priorité.

Le Collectif Othon a aussi souhaité que le public comprenne la démarche des architectes à travers des témoignages de participants au Concours. Il a donné un sentiment de proximité à travers des témoignages en construction ou rénovation récentes sur le territoire.

L'ensemble des prises de vue et des interviews s'est étalée sur plus d'un an. Les grandes étapes du concours ont été filmées.

La première a été projetée à Bourgueil, commune du site pour lequel le premier prix a été décerné, avec la présence des membres du Collectif Othon, dont Stéphanie Vincent, qui a suivi l'ensemble du projet et François Bégaudeau.

Le Parc souhaite que les diffusions se fassent plutôt en salle avec débat à la suite, afin de bien poser les objectifs et de mieux saisir les réactions des spectateurs.

A ce jour, des projections ont eu lieu à Bourgueil, Angers, Nantes, et La Roche-sur-Yon.

100 DVD et 10 Blu-Ray ont également été réalisés de façon à assurer une diffusion auprès des partenaires et des communes.

■ Avancement

Réalisation, édition et diffusion : mars à novembre 2011.

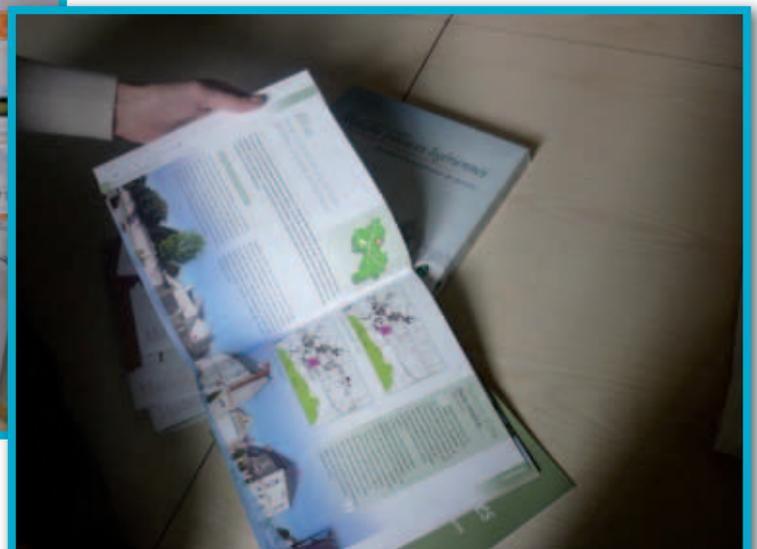
■ Bilan

- Les 6 communes participantes au concours ont reçues l'exposition.
- L'exposition a été empruntée 9 fois.
- Le film a été projeté 4 fois.
- 100 dvd ont été pressés.
- Près de 490 ouvrages ont été distribués.



A l'occasion de l'inauguration de l'exposition, les lauréats du concours présentent leur projet.

L'édition se décline en 7 livrets. Un livret de présentation et un livret par commune.





Les moyens du Parc

Création d'un Conseil scientifique et prospectif

■ Pourquoi créer un Conseil scientifique et prospectif

- la production de connaissances nouvelles et/ou la mobilisation des acquis de la recherche pour l'action territoriale sont essentielles,
- l'apport de scientifiques dans le processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de la charte est indispensable, notamment en introduisant une dimension prospective,
- le conseil scientifique peut constituer un bon système d'alerte sur des sujets liés aux missions et objectifs fondamentaux du Parc et apporter un cadrage méthodologique aux actions du Parc,
- le conseil scientifique peut contribuer à renforcer la lisibilité de la 5^{ème} mission des Parcs relative à l'expérimentation et la recherche,
- le conseil scientifique, par son activité d'éclairage des enjeux et d'apport d'une expertise collective, peut stimuler la capacité d'innovation du Parc

■ Animation du Conseil scientifique

Sous la présidence de Nathalie Carcaud, le Conseil scientifique et prospectif est co animé par Emmanuelle Crépeau et Florence Busnot-Richard

■ Budget

Les membres du conseil sont impliqués bénévolement.. Leurs frais de déplacements sont pris en charge par le budget de fonctionnement du Parc.

■ Descriptif

La nouvelle appellation « Conseil scientifique et prospectif » marque une évolution de ses attributions et reflète bien ses missions fondamentales : impulser, stimuler, décloisonner et apporter de la méthode dans les domaines transversaux de la recherche, de l'innovation et de la prospective à l'échelle du territoire du Parc et ses alentours.

La transversalité est assurée par la composition même du CSP qui rassemble des chercheurs de disciplines issues de sciences humaines et de sciences de la nature. L'adéquation entre les enjeux du territoire et leurs domaines de recherche a permis d'identifier les membres du conseil scientifique.

Les 4 attributions du conseil sont les suivantes :

- éclairage : mise en discussion scientifique et apport d'un regard scientifique collectif sur les enjeux auxquels est confronté le territoire
- recherche : production d'une réflexion scientifique territorialisée en mobilisant les acquis de la recherche,
- pédagogie : contribution à la vulgarisation, l'application et la valorisation des recherches menées sur le territoire,
- expertise : utilisation des connaissances scientifiques afin d'apporter un avis scientifique collectif conclu par une décision synthétique et collective

■ Edition ou animation liée à l'action

Un mini-site internet dédié au conseil scientifique a été créé pour favoriser le travail collectif au sein du conseil. Les contenus de ce site seront intégrés au nouveau site Internet du Parc.

Il est convenu que le Parc contribuerait à terme à la médiation des résultats des travaux du conseil scientifique.

■ Bilan

Deux réunions ont eu lieu en 2011 et une en janvier 2012. Elles ont permis :

- de présenter la structure PNR et son territoire,
- de permettre la création de relations cordiales et professionnelles entre les membres du conseil,
- de favoriser l'appropriation par les chercheurs de cet outil,
- et d'initier le mode de gouvernance du conseil scientifique.

Membres du Conseil scientifique et prospectif

Membre	Fonction	Spécialités
Bachelart Dominique	Maître de conférences en sciences de l'Homme Université François Rabelais de Tours Carrières sociales	Education à l'environnement et médiation scientifique Autobiographie environnementale Appartenance territoriale
Barges Anne	Maître de conférences en sociologie Université François Rabelais de Tours Arts et Sciences Humaines Cités Territoires, Environnement, Sociétés	Anthropologie du corps Ethnologie Savoirs et techniques du vivant
Barthon Céline	Maître de conférences en géographie humaine Université d'Angers Ingénierie du Tourisme du Bâtiment et des Services	Dynamique des processus de patrimonialisation, Gestion et valorisation des espaces protégés Tourisme et Eco-tourisme
Berton Jean-Pierre	Professeur émérite en hydrobiologie Université François Rabelais de Tours Directeur fondateur de l'Institut des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux	Restauration des hydrosystèmes, Hydrobiologie , Corridors fluviaux et patrimoines
Bertrand François	Ingénieur de recherches en aménagement de l'espace et urbanisme Université François Rabelais de Tours Cités Territoires, Environnement, Sociétés	Action publique territoriale et environnement Politiques climatiques des territoires
Botté François	Maître de conférences en écologie - retraité Université François Rabelais de Tours Ecole Polytechnique Universitaire d'Ingénieurs	Botanique, zoologie, géologie appliquée à la lecture de paysage, architecture rurale vernaculaire
Carcaud Nathalie	Présidente du Conseil Scientifique et Prospectif Professeure en géomorphologie et géographie Agrocampus Ouest Centre d'Angers Institut National d'Horticulture et de Paysages	Géomorphologie fluviale Géoarchéologie Trames Vertes et bleues
Davodeau Hervé	Maître de conférences en géographie Agrocampus Ouest Centre d'Angers Institut National d'Horticulture et de Paysages	Politiques et pratiques paysagères Médiation des paysages
De Lajarte Arnaud	Maître de conférences en droit public Université d'Angers Faculté de Droit, d'économie et de gestion	Espaces naturels et paysages Urbanisation Développement durable Concertation, processus normatif

Le lancement du conseil a contribué à la mise en relation du Parc avec la communauté scientifique. En 2011, le Parc est engagé dans les projets de recherche suivants :

Intitulé	Laboratoire	Objet
Atelier Tuffeau/Energie	Laboratoire Régional des Ponts et Chaussées, CETE de l'Ouest.	Thermique du bâti en tuffeau
Trame Verte et Bleue	Agrocampus Ouest INH	Déclinaison de la TVB par unité paysagère
MObilité et Urbanisme en milieu Rural	Polytech'Tours	Acceptabilité sociale des mobilités alternatives en milieu rural

Membres du Conseil scientifique et prospectif

Membre	Fonction	Spécialités
Greulich Sabine	Maître de conférences en biologie des populations et écologie Université François Rabelais de Tours Institut des Milieux Aquatiques et des Corridors Fluviaux	Ecologie végétale Végétation alluviale et aquatique Espèces invasives et rares
Hermet Jean-Claude	Administrateur civil hors classe Ancien Directeur régional de l'environnement de Bretagne et délégué du ministère de l'écologie, du développement durable pour la façade maritime Atlantique. Ancien sous-préfet de Saumur	En tant que Sous-préfet de Saumur : Suivi du dossier Unesco pour le Maine-et-Loire, de la zone industrielle de Montreuil -Bellay, participation aux travaux du Parc Loire-Anjou-Touraine.
Macaire Jean-Jacques	Professeur émérite en géosciences Université François-Rabelais de Tours Faculté des Sciences et Techniques	Géologie de la surface Erosion des sols Sédimentation fluviale Impacts climatiques et anthropiques
Montembault David	Maître de conférences en agronomie Agrocampus Ouest Centre d'Angers Institut National d'Horticulture et de Paysages	Paysage, campagne périurbaines Représentations paysagères Trajectoires historiques Système d'information géographique
Pain Guillaume	Maître de conférences en écologie Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers Agrocampus Ouest Centre d'Angers Institut National d'Horticulture et de Paysages	Ecologie du paysage
Sauvez Marc	Urbaniste d'Etat Enseignant à Sciences Po Paris et Polytech Tours	Dynamiques urbaines des territoires Politiques publiques d'aménagement
Thureau Bertille	Ingénieur d'études en sociologie Ecole Supérieure d'Agriculture d'Angers (ESA)	Organisation de la profession agricole à l'échelle des territoires Articulation des enjeux agricoles et urbains

Le personnel du syndicat mixte

Direction



Directeur
Loïc BIDAULT



Directeur-Adjoint
Pascal QUENIOT



Communication
Catherine ALLEREAU



Système d'Information
Géographique
Vincent BENOIST



Maintenance et entretien
Alain DURAND

Cellule comptabilité et ressources humaines



Responsable
Irène BERTHELOT



Nathalie JUBERT

Cellule administration et secrétariat



Secrétariat de
Direction
Responsable
Laurence PIQUIER



Accueil - Secrétariat
Sophie THIBAUT



Accueil - Secrétariat
Anne BLOUDEAU

Services opérationnels

Aménagement et Éco-développement



Urbanisme
Responsable du service
Michel MATTEI



Architecture et Éco-
construction
Edouard SEGALEN



Éco-Développement et
Intercommunalité
Sylvie NICOLAS



Agriculture Durable
Wilfrid COMBADIÈRE



Ingénierie de l'Environ-
nement et Energies
*Florence
BUSNOT-RICHARD*

Biodiversité et Paysages



Patrimoine naturel
NATURA 2000 (49)
Responsable du service
Guillaume DELAUNAY



Patrimoine naturel
NATURA 2000 (37)
Olivier RIQUET



Patrimoine naturel
Bastien MARTIN



Paysage
Julia FLORIAN

Tourisme et Médiation des Patrimoines



Tourisme et Loisirs
Responsable du service
Virginie BELHANAFI



Éducation au territoire
Emmanuelle CRÉPEAU



Développement culturel
Responsable
Maison du Parc
Christèle BULOT



Accueil Maison du Parc
Responsable Centre
de Ressources
Célia BONACHE



Accueil Maison du Parc
Responsable boutique
Stéphanie GEORGES



Communication/Tourisme
Céline BLANC

Le personnel du syndicat mixte

■ Objectifs

Le Parc dispose d'une équipe pluridisciplinaire dont la mission est de mettre en œuvre, en relation avec tous ses partenaires, les orientations de sa charte.

- concevoir et coordonner de nouveaux projets,
- assurer le suivi et l'évaluation du programme d'actions annuel,
- répondre aux sollicitations du territoire dans les domaines de sa compétence et dans le respect de sa charte,
- promouvoir des actions innovantes,
- animer le territoire.

En 2011, un renouvellement du personnel a vu l'arrivée de sept nouvelles personnes. Une assistante en charge du tourisme et de la communication est arrivée au sein de l'équipe en mars 2011.

■ Descriptif

En 2011, l'équipe se compose comme suit :

Directeur : Loïc BIDAULT

Coordination de la mise en œuvre de la charte. Relations avec les élus et les institutionnels. Relations internationales. Animation de l'équipe. Gestion administrative et financière.

Directeur-Adjoint : Pascal QUENIOT

Seconde le Directeur dans la mise en œuvre des actions liées à la charte et l'animation de l'équipe. Contrôle l'application des conventions liées au Parc et entretient les relations avec les partenaires institutionnels et financiers notamment pour l'élaboration et le suivi du programme d'action annuel.

Système d'information géographique : Vincent BENOIST

Gestionnaire du SIG et administrateur réseau. Cartographie, bases de données, suivi du territoire, évaluation. Cellule d'assistance technique et d'observation régionale (CASTOR). Animation de la base de données naturalistes STERNE.

Communication : Catherine ALLEREAU

Définition et mise en œuvre de la communication : conception et diffusion d'outils et supports de communication. Relation avec les médias.

Communication (mi-temps) : Céline BLANC

Conception graphique des supports de communication, rédaction et relations presse

Agent technique polyvalent : Alain DURAND

Entretien des locaux et des jardins. Suivi et entretien du parc de véhicules. Montage des expositions. Suivi des prêts barnum et toilettes sèches. Diffusion de la documentation.

Service aménagement et éco-développement

Chef de service - Urbanisme : Michel MATTEI

Sensibilisation et conseil à la conduite d'études et d'opérations d'urbanisme durable. Participation au suivi des documents d'urbanisme.

Ingénierie de l'environnement et énergies : Florence BUSNOT-RICHARD

Analyse et avis réglementaires sur études d'impact. Coordination et animation du Plan climat de territoire et du schéma éolien.

Architecture : Edouard SEGALEN

Coordination d'actions sur l'efficacité énergétique et sur la réhabilitation du bâti ancien

Agriculture durable : Wilfrid COMBADIÈRE

Promotion des pratiques agricoles et systèmes de production préservant les ressources naturelles et les paysages (mesures agri-environnementales, agriculture biologique...).

Eco-développement et intercommunalité : Sylvie NICOLAS

Suivi d'Agendas 21. Démarches de qualité environnementale (zones d'activités et entreprises). Coordination du concours ECO-TROPHEE. Marque «Parc». Coordination et organisation de journées techniques (agents, élus, partenaires).

Le personnel du syndicat mixte (suite)

Service biodiversité

Chef de service - Patrimoine naturel : Guillaume DELAUNAY

Coordination et animation du programme Natura 2000. Etudes écologiques faune, flore, habitat.

Natura 2000 (37) : Olivier RIQUET

Coordination et animation du programme Natura 2000 en Indre-et-Loire. Etudes écologiques faune, flore, habitat.

Patrimoine naturel : Bastien MARTIN

Etudes écologiques faune, flore, habitat. Définition et mise en oeuvre de plans de gestion.

Paysages : Julia FLORIAN

Elaboration de la Trame Verte et Bleue. Assistance à maîtrise d'ouvrage des projets paysagers des collectivités. Gestion de la réglementation sur l'affichage. Suivi de l'implantation des mobiliers d'entrée d'agglomération Parc.

Service Tourisme et Médiation des Patrimoines

Chef de service - Tourisme-loisirs : Virginie BELHANAFI

Définition et mise en œuvre de projets contribuant au développement de l'offre touristique identitaire du territoire. Conseils auprès de porteurs de projets touristiques. Circuits équestres.

Tourisme-loisirs (mi-temps) : Céline BLANC

Rencontre du réseau des partenaires touristiques, connaissance des actions. Veille sur les nouvelles technologies utilisées par les touristes. Audit des hébergements nature et patrimoine, suivi du réseau. Suivi des éditions touristiques du Parc.

Développement culturel : Christèle BULOT (mi-temps)

Définition et suivi de la politique culturelle du Parc. Développement du partenariat auprès des partenaires institutionnels et associatifs.

Education au Territoire : Emmanuelle CREPEAU

Définition et coordination du programme d'éducation au territoire en liaison avec les partenaires et les établissements scolaires (cycles 1, 2 et 3, collèges et lycées).

Responsable de la Maison du Parc: Christèle BULOT (mi-temps)

Gestion du personnel, coordination des expositions temporaires et des animations de la Maison du Parc. Suivi de la maintenance du site.

Accueil - Centre de ressources : Célia BONACHE

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Création et développement du centre de ressources.

Accueil – Boutique : Stéphanie GEORGES

Accueil physique et téléphonique, accueil des groupes toute l'année. Gestion de la boutique et développement des produits identifiés "Parc naturel régional". Suivi qualité des produits touristiques: sentiers d'interprétation et sorties nature accompagnées.

Cellule administration et secrétariat

Secrétaire de Direction : Laurence PIQUIER

Préparation des comités syndicaux et des Bureaux. Secrétariat du Président; du Directeur et du Directeur-Adjoint.

Secrétaire : Anne BLOUDEAU

Accueil, standard téléphonique, secrétariat des chargés de mission, revue de presse, gestion du prêt de matériel

Accueil – Secrétariat : Sophie THIBAUT

Accueil, standard téléphonique, secrétariat des chargés de mission, revue de presse, gestion du prêt de matériel

Cellule comptabilité et ressources humaines

Chargée d'affaires administratives et financières: Irène BERHELOT

Comptabilité, gestion du Parc. Participation à l'élaboration du budget, suivi du personnel.

Secrétaire comptable : Nathalie JUBERT

Suivi comptable et administratif. Secrétariat.

Accueil des stagiaires

■ Objectifs de l'action

Le Parc, par son territoire, ses enjeux et ses missions, est un lieu privilégié d'analyse pour les étudiants.

En accueillant régulièrement des stagiaires au sein de son équipe technique, le Parc assure le transfert de ses savoir-faire.

Par la nature des travaux qui leur sont confiés, les étudiants participent activement à la mise oeuvre des missions du Parc. Leur regard neuf, leur analyse et leur disponibilité sont précieux pour le projet du territoire.

■ Plan de financement : 16 500 €

DREAL Pays de la Loire : 2520 €

Loccaterre : 1500 €

Autofinancement : 12 480 €

■ Maîtrise d'œuvre

Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

■ Descriptif

Service aménagement et éco-développement

ADREANI Amandine (7 mois) - 5^{ème} année à l'École nationale supérieure en génie des systèmes industriels - **Mobilités alternatives et solidaires en milieu rural**

HIGNET Laura (6 mois) - Master 2 Langues Etrangères Appliquées mention "Développement Durable : Stratégies de concertation et de communication" à l'Université de Caen Basse-Normandie - **Permettre aux habitants du Parc de comprendre les enjeux et de partager les objectifs du Plan Climat Territorial**

HELESBEUX Aurélie (6 mois) - Master 2 matériaux, management de projet, énergies renouvelables à l'Université de Poitiers (spécialité énergies renouvelables) - **Réalisation de fiches de réhabilitation thermique du bâti ancien et évaluation de ces chantiers « références ».**

LEBLEVEC Maria (6 mois) - 5^{ème} année à l'École Supérieure d'Agriculture d'Angers

TROLONG Julien (6 mois) - Master 2 Valorisation du patrimoine et développement territorial, UFR Géographie, Faculté des sciences humaines de Limoges - **Identification et avenir des savoir-faire**

Service biodiversité

VINET Pierre (6 mois) - Master 2 Ingénierie des Hydrosystèmes et des Bassins Versants (IBHV), Université François Rabelais - TOURS (37) - **Participation à l'animation du site Natura 2000 "Complexe du Changeon et de la Roumer"**

DELAROCHE Florence (6 mois) - Master 2 Gestion de la Biodiversité à l'Université Paul Sabatier Toulouse 3 **Participation à l'animation du site Natura 2000 "La Loire des Ponts-de-Cé à Montsoreau"**

NIOCHE Florence (6 mois) - Master 2 Géomatique et conduite de projets territoriaux à l'Université d'Avignon et des pays de Vaucluse - **Trame verte et Bleue.**

OSZCZAK Joëlle (1 mois 1/2) - Master 1 Biodiversité Ecotoxicité Ecosystèmes à l'Université Paul Verlaine de Metz. **Mise à jour de l'atlas des orchidées sauvages du Parc naturel Loire-Anjou-Touraine**

CHAUVIGNE Julie (2 mois) - Master Ecologie. Université à l'Université Paul Sabatier Toulouse 3 - **Mise à jour de l'atlas des orchidées sauvages du Parc naturel Loire-Anjou-Touraine**

Service Tourisme et Médiation des Patrimoines

BOURDON Pauline (4 mois) - Licence de Management du Patrimoine à l'Université d'Angers - **Valorisation du Concours Maisons Passives Ligériennes : réalisation de l'exposition**

Bureaux du Parc

7, rue Jehanne d'Arc 49730 MONTSOREAU

Tel : 02 41 53 66 00 - Fax : 02 41 53 66 09

Courriel : info@parc-loire-anjou-touraine.fr

Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Maison du Parc

15, avenue de la Loire 49730 MONTSOREAU

Tel : 02 41 38 38 88

Courriel : maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr

Internet : www.parc-loire-anjou-touraine.fr

Conception : PNR LAT- Impression : Loire Impression. Imprimé sur papier 100% recyclé à partir d'encre végétales

Crédit photos : Laurent ARTHUR, Sylvain COURANT, Christophe PETITEAU, Louis-Marie PRÉAU, Christophe SALIN, Olivier SIMON, PNRLAT (Catherine ALLEREAU, Emmanuelle CRÉPEAU, Guillaume DELAUNAY, Michel MATTEI, Bastien MARTIN, Edouard SEGALEN, Julien TROLONG).

